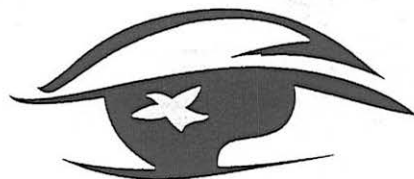


LETTRE AUX COMMUNAUTÉS



Mission
DE FRANCE

ESPACES ET TERRITOIRES

septembre - octobre 1999

35 F

198

*"Si tu vas au bout du monde,
tu trouveras la trace de Dieu"*

*L'invention d'un territoire :
la région*

*L'Église dans la lumière
de la Mission*

198 - 1999

SOMMAIRE

● ÉDITORIAL	
Le comité de rédaction	1
● "Si tu vas au bout du monde, tu trouveras la trace de Dieu"	
Guillaume PROST	3
● L'invention d'un territoire : la région	
Alain CAROF	11
● En ville, se libérer du territoire et de l'espace ?	
Julien POTEL	21
● Espaces à vivre	
Pierre CHAMARD-BOIS	31
● L'Église dans la lumière de la Mission	
P. Georges GILSON	43
● SOURCES	
<i>L'incompréhensibilité de Dieu, J. Chrysostome</i>	63
● UN LIVRE - UN AUTEUR	
<i>Sur la question dogmatique en Occident</i> de Pierre LEGENDRE	70
● EN LIBRAIRIE	
<i>"Portes ouvertes chez les religieuses"</i> de J. POTEL	73

MISSION DE FRANCE ET ASSOCIATION

La Lettre aux Communautés est un lieu d'échange et de communication entre les équipes de la Mission de France, les équipes diocésaines associées et tous ceux, laïcs, prêtres, religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et dans d'autres pays. Elle porte une attention particulière aux situations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Église à l'Église en sorte que l'Évangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origine et de nature fort diverses : témoignages personnels, travaux d'équipes ou de groupes, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les différentes situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le Peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer plus fidèlement l'Évangile du Salut.

E*spaces et territoires*, le titre de ce numéro peut sembler abstrait. Il traduit pourtant une préoccupation centrale dans nos existences d'hommes et de croyants. Entraînés, avec nos contemporains, dans le mouvement de l'urbanisation et celui de la mondialisation, nous cherchons nos marques. Héritiers d'un chemin d'Église bientôt bi-millénaire, nous cherchons où et comment planter aujourd'hui la tente de la Rencontre.

Cette interrogation existentielle résonne particulièrement à la Mission de France. Appelés, comme des nomades, à quitter nos pays d'origine, nous nous efforçons, en nous enracinant dans les terrains où nous sommes envoyés, d'inculturer la foi chrétienne. Partis du monde rural, nous avons été happés par l'exode en direction des villes. Partis des secteurs paroissiaux, nous avons tenté de rejoindre d'autres secteurs de la société, que nous avons dénommés "non-territoriaux". Partis de France, nous avons franchi les frontières grâce à des équipes "hors hexagone". Prélature territoriale, située dans une petite commune de l'Yonne, nous sommes par vocation un diocèse transversal. Comment ne serions-nous pas touchés, atteints au plus profond, par la révolution des espaces et l'émergence de territoires nouveaux !

Fidèles à notre approche empirique, nous commençons par interroger les pratiquants de diverses disciplines. La géographie tout d'abord, dont Guillaume PROST nous dresse un portrait contrasté. S'agit-il de céder aux sirènes du temps en faisant du poids économique le seul critère d'observation ? Guillaume opte pour une géographie prophétique qui, par la pratique du dépaysement, ouvre à un autre regard et fait place aux territoires délaissés.

La sociologie ensuite. Alain CAROF nous décrit, à partir de l'exemple du Limousin, l'émergence progressive des notions de pays et de région, tout en soulignant l'absence et donc le besoin d'un espace de référence pour ces nouvel-

les appartenances. Julien POTEL aborde les paradoxes de la condition urbaine. Des frontières apparaissent. S'agit-il de fractures ? Il préfère y voir des soudures, lieux fragiles où s'élaborent de nouveaux alliages.

La sémiologie enfin. Pierre CHAMARD-BOIS décline la notion d'espace en quatre jalons non pas successifs mais superposés. Faut-il craindre le dernier en date, l'espace virtuel ? Oui, s'il écrase les dimensions précédentes. Non, s'il se combine avec elles et ouvre ainsi de nouveaux horizons.

Le Père Georges GILSON, notre évêque, a accepté de partager l'état actuel de sa recherche pastorale, où la vie du diocèse de Sens Auxerre se croise avec celle de la Mission de France. De la glaise au macadam, du mur à abattre au chemin d'Emmaüs, de l'autel au peuple eucharistique, des pistes s'ouvrent à l'Église d'aujourd'hui, dans sa tâche de fidélité créatrice. Dans les multiples débats qui traversent cette Église, c'est la mission qui doit déterminer l'organisation et non l'inverse.

À ce bouleversement de l'espace, s'ajoutent bien d'autres bouleversements, comme celui de la Loi, sur lequel nous alerte René LENOIR dans son livre présenté par Nicolas RENARD. Dans les "Sources", Jean CHRYSOSTOME nous invite à méditer l'exemple de Paul. Quelles sont donc les voies de Dieu ? Paul dit et redit qu'elles sont impénétrables et qu'il n'a pas tout saisi, mais cela ne l'a pas empêché, au contraire, de multiplier les voyages et les fondations de communautés. N'est-ce pas cette mission qu'il nous faut continuer...

Le comité de rédaction

Prochain dossier :
Erreur de civilisation ?

"SI TU VAS AU BOUT DU MONDE, TU TROUVERAS LA TRACE DE DIEU..."

par Guillaume PROST

Qu'est-ce que la géographie ? Pour Guillaume PROST, chargé de cours à l'Université de Lille, la géographie, par le dépaysement qu'elle propose, invite à passer de l'espace au territoire.

Peu à peu dépoussiérée de ses désuets catalogues d'altitudes et de rivières, la discipline scolaire et universitaire qu'est d'abord la géographie cherche à retrou-

ver la curiosité, voire l'émerveillement de l'explorateur face à l'espace. Souligner un tel retournement de perspective, c'est montrer que la géographie est avant tout affaire de marche et de démarche, qu'elle suppose déplacements et positionnements, plus ou moins conscients et explicites. Aujourd'hui encore, parce qu'elle n'est qu'un discours parmi d'autres sur le réel, décliné en de multiples tonalités possibles, la géographie cherche à asseoir ses propres bases conceptuelles. Il n'est pas le lieu d'en débattre sur le fond ; à partir de mon expérience de terrain, qui m'a mené de Hautmont à Lille, et d'un collège sensible

d'une ville dévastée par la désindustrialisation à un poste subalterne de la hiérarchie universitaire, je voudrais seulement montrer que la liaison proposée par le comité de rédaction de la présente *Lettre aux Communautés* entre "espaces" et "territoires" ne va pas de soi : au contraire, elle est riche d'implications quant à la manière de faire de la géographie, que ce soit dans la pratique concrète d'un terrain, dans l'écriture ou encore dans l'enseignement de cette discipline.

► Une liaison plutôt récente et originale

L'espace, cela semble entendu, est l'affaire des géographes. Les enjeux liés au territoire sont beaucoup moins clairs ; de nombreuses disciplines y font référence et j'ai même récemment trouvé trace d'un ouvrage présentant des "territoires sans lieux"! Tout cela est signe d'une incontestable vitalité du terme, mais aussi d'un flou certain. Sa récupération récente par la géographie, après un détour par la biologie du comportement, montre un certain recentrage de la discipline. Parler de territoire en géogra-

phie suppose qu'on fasse la part belle à la force des représentations identitaires, à la vigueur des conditions sociales et politiques qui transforment l'espace en territoire : ce dernier n'est autre, alors, que l'espace enrichi par le sens que les groupes sociaux lui attribuent.

Pour banal qu'il paraisse, ce constat invite explicitement à placer l'homme dans son existence quotidienne au centre des préoccupations de la recherche du géographe. Jusqu'au début des années 70, il n'en a rien été, et l'étude de la transcription dans l'espace des phénomènes économiques tenait le haut du pavé. Mettre à l'honneur, comme l'a fait entre autres Xavier Piolle, le rapport entre "les citadins et leur ville" marque une certaine évolution. Il s'agit là de remarquer que les exclus et les pauvres limitent leurs déplacements à des territoires très circonscrits, cependant que les autres usent plus généreusement d'équipements et de repères conçus par et pour eux. Postuler, comme le propose cette étude, que chacun d'entre nous a une connaissance particulière de la vie urbaine revient à poser les premiers jalons d'une géographie humaine à hauteur d'hommes. Gênée par cette excroissance de la recherche qu'on ne

pouvait guère alors replacer dans les cadres institutionnels existants, la géographie universitaire a forgé le terme de "géographie humaniste" pour désigner tout un courant de pensée et de pratique géographiques qui soit sensible au sujet agissant ; l'homme acteur parmi d'autres de processus économiques devient dès lors celui qui forge son territoire en relation avec ses semblables. Parler de territoire permet de repousser les limites traditionnelles d'une géographie humaine, dépassée par l'irruption de l'homme et de son quotidien dans un champ d'investigations jusqu'alors extrêmement balisé ; la géographie dite "humaniste" mériterait peut-être d'être appelée géographie tout court.

► Le choix d'un terrain... et d'un territoire

Dans un tel contexte idéologique, le choix d'un lieu de recherche est tout sauf fortuit ! S'attacher à une description minutieuse d'un espace fleure bon les années 50, m'a-t-on fait remarquer à plusieurs reprises ; comment qualifier celui qui tente de comprendre la structuration d'un territoire pauvre, et

de formuler comme tel l'objet de sa recherche ? La faible envergure d'un travail de quelques mois dans le bassin de la Sambre m'a permis pourtant d'en mesurer toutes les implications.

Dépourvu aujourd'hui des activités productives qui ont fait sa réputation autrefois, le Nord industriel n'intéresse plus guère ("et si c'est pour dire que ça crève, autant s'abstenir" m'avait rappelé, en guise de mise en garde, mon directeur de maîtrise). Et de la sorte, le présent ouvrier semble s'écrire entre parenthèses, et des pans entiers de la mémoire, mais surtout de la vie actuelle des individus peuvent disparaître à tout jamais. Tenter d'en dire quelque chose n'est pas simple : n'y a-t-il pas quelque prétention mal placée à fournir un discours à visées scientifiques alors qu'une pléthore d'études coûteuses existent déjà, menées par des chargés de mission dont on se plaît, dans les quartiers, à souligner les salaires "de cadres".

Sans soutien institutionnel, extérieur à la vie de gens qui n'éprouvent au mieux, au départ, qu'une neutralité bienveillante teintée d'une suspicion à peine déguisée ("mais que

diable est-il venu chercher là où il n'y a plus rien ? Ici, c'est la mort." Ceci m'a été rapporté plusieurs fois), je n'avais pas de recherche précise en venant là. C'est peut-être ce détour non programmé, par cette forme de "gratuité", qui m'a ouvert la voie à une formulation plus claire de ce que pourrait être le travail quotidien, de terrain, d'un géographe.

La logique implacable d'un système économique a rayé d'un trait l'identité de ceux qui, aujourd'hui désarmés, lui survivent néanmoins ; chacun se sent alors la proie d'un mouvement qui l'exclut sans qu'il puisse forcément le comprendre. Il est alors urgent de rendre toute sa valeur à la vie de chaque être humain, surtout lorsque il n'a même pas envisagé de pouvoir accéder à cette reconnaissance. Le rôle du géographe est peut-être d'ouvrir en chacun le droit au regard et à l'intérêt des autres ; cela ne résulte pas uniquement de la collection d'itinéraires individuels juxtaposés, mais bien au contraire de la volonté d'inscrire la démarche de chacun dans le mouvement d'ensemble d'un groupe social à un moment et dans un lieu précis. C'est à ce prix que des espaces mal définis, associés à des préjugés

tenaces qui font obstacle à la recherche, deviennent des territoires où jouent des mécanismes d'appropriation de l'espace que l'on peut étudier avec toute la rigueur et l'objectivité scientifiques requises. Tout se passe alors comme si la prise en compte de la profondeur humaine des liens qui fondent l'existence d'un territoire était une condition préalable indispensable à sa constitution en objet de recherche pour le géographe ; pour lui, la compassion devient, dans une large mesure, un moyen d'accès à la connaissance scientifique.

► Quels outils se donner pour apprendre à parler du territoire ?

Le travail quotidien du géographe qui doit écrire sur le territoire rencontre trois difficultés ; si je les développe ici, c'est parce qu'elles correspondent aussi aux tâches essentielles de l'enseignant qui doit conduire son public à faire de la géographie, et pas seulement, comme c'est souvent encore le cas, à apprendre un contenu estampillé "géogra-

phie". Pour moi, la différence est de taille : elle permet de distinguer la tâche d'un fonctionnaire de l'Éducation nationale de celle de l'Instruction publique. Vouloir éduquer à la formulation d'un discours, à une attitude de géographe, passe par trois moments privilégiés.

Apprendre à observer le paysage alentour, tout d'abord. À ce titre, les réactions des enfants ou adolescents d'Hautmont sont édiifiantes : ils sont partagés entre un très fort attachement à un espace restreint qu'ils s'approprient fortement (leur territoire), un bloc d'immeubles très dégradé, une friche industrielle où l'on vient chercher de la ferraille... et un désir non moins grand de s'en échapper vers des lieux imaginés d'après des perceptions rapportées, donc enjolivées (Lille, la Hollande, le Maghreb). Tous les enfants se montraient de manière générale soucieux de valoriser le lieu où ils vivaient et de le protéger d'un regard extérieur jugé d'emblée défavorable ; en cas de jugement dépréciatif, l'enracinement au lieu se manifestait de plus belle. Cette perception du territoire par ses habitants contrastait fortement avec des regards

d'adultes extérieurs, enseignants pour la plupart, confrontés à ce qui n'était pour eux qu'un non-lieu, un lieu d'exil puisque il était entendu que les habitants du lieu "n'étaient pas comme nous".

Apprendre à jeter un regard sur le paysage qui ne soit pas grevé de jugements de valeur préalables demande du temps ; avec la multiplication des moyens audiovisuels, le recours à l'image fixe paraît relever de l'archaïsme pédagogique ; pourtant, il m'a toujours semblé essentiel de donner aux représentations qu'avaient les élèves de leur environnement toute la place qu'elles méritaient, en leur demandant de les formuler par écrit. Cet effort permet d'envisager ensuite avec le plus grand profit la tâche de dépaysement qui prend sa place dans l'enseignement : là encore, regarder l'espace en allant plus loin que la simple opinion ("c'est moche, je passe à autre chose") ne va pas de soi ; et encore, des adolescents de milieux défavorisés sont beaucoup moins blasés que d'autres... Cet objectif de dépaysement me semble essentiel, car il permet de développer une saine curiosité ; à ce titre, les programmes scolaires traduisent chez

leurs auteurs des préoccupations idéologiques quelque peu décalées.

► Le discours géographique officiel : oublier les territoires ?

Le moment présent est fort de contrastes ; le discours officiel invite à une connaissance toujours plus large du monde, et d'un autre côté, une démarche conçue en termes de contenus cumulatifs fait que le travail s'apparente à un "zapping" contraire aux valeurs que la discipline voudrait développer de l'arrêt sur image. D'autre part, de semblables contradictions traversent les contenus eux-mêmes, et la géographie apparaît plus que jamais écartelée. À l'heure actuelle, le besoin d'enracinement des hommes est battu en brèche par le développement général de leur mobilité, qui conduit justement à oublier ceux qui restent rivés à leur sol et, pour la géographie, à s'emparer de nouveaux sujets de réflexion. Tous ces objets, tels le développement des flux immatériels, la mondialisation et ses implications géographiques ou le cyberspace, ont acquis une légitimité

scientifique incontestable. Reste que leur étude place la discipline tout entière en situation de tension : le développement de la vie sociale en réseaux trouble la perception que nous avons de ces territoires, voire, sous couvert de modernité, peut risquer d'en reléguer l'étude au second plan ; du moins, une articulation reste à trouver. J'en veux pour preuve l'évolution récente de la place réservée aux questions du sous-développement dans les programmes scolaires : elles tendent à disparaître en tant que telles, et sont finalement fondues dans une étude globale des mécanismes de la mondialisation, qui réservent une place aux pays dits émergents, dont le modèle est fourni par les Nouveaux Pays Industriels d'Extrême-Orient, le Mexique ou le Brésil. Mais que deviennent tous les autres ?

La place accordée aux différents thèmes ou pays abordés, varie donc en fonction de leur importance économique supposée, de leur participation à un processus de production, de consommation ou de développement qui prend valeur de norme unique, à l'aune de laquelle sont jugées les performances relatives des uns et des autres. De ce point de vue, la

géographie enseignée aux jeunes est en décalage complet avec les orientations les plus récentes de la recherche. Alors qu'un célèbre spécialiste de géographie tropicale a pu écrire à propos des habitants du delta intérieur du Niger : « *Le développement n'est ni une obligation, ni une loi ; c'est un projet social parmi d'autres* », l'Afrique Noire n'est plus proposée à la curiosité des jeunes, ou incidemment entre mille autres choses. Il est difficile en pareilles circonstances d'établir des relations nécessaires à la construction du savoir et de la personnalité de chacun.

► Comment former de futurs enseignants ?

Les propos développés précédemment trouvent leur parfaite application dans le cadre de ma fonction actuelle de chargé de cours à l'université ; je me suis efforcé d'adapter les conditions du cours et de l'évaluation finale des étudiants pour pouvoir vraiment consacrer du temps à leur apprendre à réfléchir et à améliorer leurs méthodes

de travail, si bien qu'ils ont toute latitude pour me soumettre les difficultés qu'ils rencontrent.

À l'Université coexistent des discours très disparates – et je n'ai que quatre autres collègues –, ce qui contribue à donner de la discipline une vision très éclatée, voire contradictoire. Apprendre à décoder des mécanismes de pouvoir, se forger son propre esprit critique n'est pas pour tous un objectif personnel et intellectuel identifié, et certains se contentent d'engranger un savoir, sans "faire" de géographie de façon active. Aux étudiants soucieux de préparer des concours de recrutement, l'avenir paraît flou et le fossé est grand entre la discipline qu'ils apprennent et l'image ou la pratique qu'ils vont en transmettre. Les plus âgés ont soif de repères face à une discipline qu'ils jugent un peu tirée à hue et à dia ; au moins peut-on alors partager une expérience et un désir de voir la géographie jouer le rôle qui peut être le sien dans la formation de l'homme, dès lors que ses objectifs sont clairement fixés : le besoin de connaître et de comprendre l'autre, de l'élever dans la banalité même de son existence quotidienne, au

rang de sujet : « *On ne peut dire de personne qu'il soit insignifiant puisque il est appelé à voir Dieu sans fin* ».

Un tel contexte peut receler l'aiguillon nécessaire à la réflexion, car il s'agit d'accepter de recueillir, voire d'accueillir certaines expériences, et ce, que le géographe soit enseignant ou chercheur. La confrontation à des expériences variées suppose de se mettre à l'écoute d'une certaine évolution intérieure au sens où Madeleine Delbrêl écrivait : « *Si tu vas au bout du monde, tu trouveras la trace de Dieu ; si tu vas au fond de toi, tu trouveras Dieu lui-même* ». De fait, la réflexion géographique permet, par le déplacement personnel qu'elle suppose, de se mettre en position de répondre à cette invitation. Aux étudiants passablement désorientés, dans tous les sens du mot, qui découvrent qu'elle est affaire de ton, au moins autant que de contenu, deux voies sont alors offertes. La première met l'accent sur la nécessité de se situer dans le mouve-

ment du monde, d'accepter et de mesurer pour soi-même la valeur d'un dépaysement souvent important, par les sujets abordés et les méthodes d'approche. Tout enseignement devrait comporter cette proposition, développer cette curiosité, apprendre à "aimer les lointains", même et surtout s'ils sont peu éloignés dans l'espace physique. La seconde procure le confort d'un cadre institutionnel, d'une image et d'un contenu officiels de la géographie ; certes, la géographie de l'Allemagne vue à travers le prisme des regroupements d'entreprises et des flux financiers a remplacé la litanie des sous-préfectures de naguère. Mais le conditionnement idéologique, la volonté de figer les représentations du monde dans une position établie à l'avance perdurent toujours. Plus que jamais, la géographie est tiraillée entre sa dimension institutionnelle, et celle, sous-jacente, que pour ma part, je souhaiterais plus "prophétique", dans le sens où il s'agit bien de dessiner les contours d'un monde encore inconnu au plus grand nombre.

L'INVENTION D'UN TERRITOIRE : LA RÉGION

par Alain CAROF
prêtre de la Mission de France

Membre de l'équipe MDF de la Haute-Vienne et en charge pastorale d'Eymoutiers, Alain CAROF est sociologue. En retraite professionnelle, il reste impliqué dans le devenir des espaces ruraux par l'insertion dans de multiples réseaux du Limousin et du Massif Central.

Les échanges culturels, la globalisation de l'économie, les techniques de communication et d'information s'affranchissent aujourd'hui de toutes frontières.

L'espace culturel, scientifique ou économique est sans limites. Comme l'exprime le géographe Armand Frémont : « *Le territoire des hommes est la planète terre* ». Par tout l'univers les hommes sont imbriqués dans de multiples réseaux qui se croisent et s'enchevêtrent sur des espaces à géométrie variable. Et cependant en France, tant au niveau des communes, des départements que des régions, voire des quartiers, on assiste à une recomposition des territoires. Elle s'inscrit dans la nécessité pour toute société de s'organiser dans l'espace, de marquer son territoire pour inventer son "vivre ensemble". Dans notre univers culturel,

l'affranchissement des Chartes communales du IX^e au XII^e siècle a fondé la légalité du territoire dans le champ du politique.

Durant le dernier quart de ce vingtième siècle, la France n'en finit pas de "penser" et d'aménager son territoire. Rien que dans les deux dernières décennies, les différentes lois proposées ou votées par le Parlement ont introduit au moins trois nouveaux découpages territoriaux, alors que notre répartition territoriale en 36 670 communes est quasiment immuable ; à quelques variantes près, notamment autour des agglomérations urbaines, elles correspondent aux 44 000 paroisses de la fin du XIII^e siècle.

La première de ces innovations territoriales, c'est la naissance de la Région comme collectivité territoriale, avec la loi de 1982 "relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions". Puis à partir de la décennie 1990 apparaît le "pays". Il obtient sa première reconnaissance dans la "loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire" adoptée par le Parlement en février 1995, dite loi Pasqua. Ce nouveau découpage territorial en "pays" cons-

titue l'un des deux "choix stratégiques" du projet de "loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire", dite loi Voynet. Cette loi est encore actuellement en débat au Parlement. Elle apporte un complément important à la précédente. En faisant de "l'agglomération" son second choix stratégique, elle opère une recomposition territoriale pour tenter de contenir l'expansion tentaculaire et anarchique des espaces urbains et périurbains. Mais dans le même temps elle reconnaît que le "développement durable" du territoire ne peut se concevoir sans se référer à une société qui se pense et s'organise sur le mode de vie urbain.

Avec les "pays" et les "agglomérations", le principe d'aménagement dans cette nouvelle mouture de la loi a pour objectif de développer des solidarités actives entre urbains et ruraux, entre le centre et la périphérie. Ces nouveaux cadres territoriaux ont vocation à assurer la mise en œuvre des services collectifs et publics à l'échelle régionale, de telle façon que tous les usagers puissent en bénéficier "à qualité égale en tout point du territoire". Cependant ils n'ont

pas le statut de "collectivités territoriales". Et, de ce fait, il leur faudra surmonter un bon nombre de difficultés avant d'obtenir leur légitimité parce qu'ils ne relèvent pas directement du suffrage universel des citoyens. Avant eux la région a connu les mêmes avatars. C'est dès l'année 1960 que la France a été découpée en 21 circonscriptions d'action régionale ; puis en 1972 une loi crée et organise les 21 régions. Toutefois celles-ci n'obtiendront leur légitimité auprès des citoyens qu'avec la première élection au suffrage universel direct des conseillers régionaux en mars 1986. L'invention d'un territoire est indissociable de cette reconnaissance citoyenne. Conscient de cette difficulté, le législateur confie aux "pays" et aux "agglomérations" le soin de faire avancer la lente et laborieuse coopération intercommunale inscrite dans la loi de 1982, renforcée par celle de 1992, sur "l'administration territoriale de la République" et reprise dans la loi sur la coopération intercommunale de 1999. Pays et agglomérations auront à rassembler le maximum de partenaires publics et d'acteurs locaux autour d'une dynamique de projets

pour développer et inventer de nouvelles logiques territoriales. Manifestement ce nouveau maillage de l'espace français vient renforcer le rôle et les pouvoirs de la Région. Voudrait-il aussi amorcer une simplification et une harmonisation des compétences entre les éléments du triptyque de nos collectivités territoriales : commune, département, région ?

› L'EXEMPLE LIMOUSIN

L'exemple de la région Limousin est à bien des égards intéressant et significatif pour mesurer l'impact et la légitimité d'un nouveau cadre spatial dans l'organisation du territoire national. C'est une petite région ; la plus petite en poids démographique parmi les régions métropolitaines. Ses contours géographiques sont sensiblement les mêmes que ceux de la cité des Lémovices à l'époque gallo-romaine. En outre, les trois départements qui la composent depuis 1790 épousent approximativement les limites de la Marche et du Limousin de l'Ancien Régime. La Région s'enracine sur de

solides fondations historiques et culturelles. À ce titre elle bénéficie d'un à priori favorable auprès de ses habitants pour leur permettre de s'identifier à cet espace.

D'autres marqueurs, telle que la langue par exemple, contribuent depuis longtemps à forger une communauté de destin. On peut aussi retenir une christianisation précoce du Limousin qu'illustre aujourd'hui une grande part de son héritage architectural et culturel. Elle témoigne d'une vitalité religieuse solidement établie du XI^e au XIII^e siècle. Celle-ci se manifeste d'une manière souvent originale, que ce soit dans l'étonnante diversité de son expression artistique avec la décoration des manuscrits, le chant polyphonique et l'émaillerie, ou dans le développement des fondations monastiques et canoniales.

La médiocrité de ses sols plaide pour une autre caractéristique de l'identité limousine. Lessivés en permanence par des précipitations abondantes et irrégulières, ils ont stigmatisé la pauvreté des campagnes limousines. Et celle-ci a provoqué le départ de ses paysans vers des terres moins arides. Repérée dès le XIV^e siècle au moment de la "reconstruction rurale"

des campagnes françaises, cette émigration prend une tournure singulière au fil du temps. D'abord saisonnière, elle entraîne la force de travail masculine disponible – surtout dans le Haut-Limousin et la Basse-Marche – vers les chantiers de construction des grandes agglomérations de Paris ou de Lyon. Ouvriers ou maîtres-maçons pendant la belle saison, ils reviennent au village lorsque les rigueurs de l'hiver interdisent le travail de la maçonnerie. Dès la fin du XIX^e siècle, lorsque le bâtiment s'affranchira des intempéries de la morte-saison, les hommes d'abord, puis leurs familles, s'expatrièrent définitivement, privilégiant le revenu de leur salaire urbain à la faiblesse des ressources agricoles. De bien des manières cette émigration pluriséculaire a instillé des singularités dans la mentalité limousine. Retenons entre autre cet esprit de résistance, ce fond de protestation et d'opposition contre les riches, contre l'Église, puis contre l'État et contre Paris. C'est dans ce bouillon de culture que s'enracine cet "esprit républicain limousin" contre toutes les tentatives de restauration monarchique ou impériale du XIX^e siècle. Et sur lequel viendra se greffer tout naturelle-

ment le socialisme, s'opposant alors à un radicalisme débonnaire et conservateur. C'est aussi dans cette poussée migrante que germera progressivement, à l'intérieur et à l'extérieur du Limousin, ce sentiment de défiance et de dénigrement à l'égard des ressources économiques de la région.

► LA NOTORIÉTÉ RÉGIONALE

Après ce détour par quelques indicateurs de la persistance d'une conscience collective limousine, est-il possible de mesurer l'impact de cette identité régionale depuis sa récente introduction dans le système de l'administration politique du territoire ? Au regard des autres institutions territoriales, elle n'en est pas encore à l'adolescence. Cependant sa notoriété ne cesse de monter en puissance selon les enquêtes conduites par l'OIP (Observatoire inter-régional du politique). Créé en partenariat avec la Fondation Nationale des Sciences Politiques, ce laboratoire socio-politique a pour mission d'aider les régions à mesurer, par comparaison, l'évolution de l'opinion à l'égard du fait régio-

nal et des politiques régionales. Les dernières enquêtes publiées remontent à la fin 1998, c'est-à-dire au tout début de la troisième mandature des Régions.

Trois éléments saillants ressortent de ce baromètre. Les limousins manifestent très fortement leur identité régionale. Dans le cadre de la décentralisation, ils considèrent la région comme l'unité administrative d'avenir. Mais ils doutent de son dynamisme économique.

Dans leur affirmation identitaire, les limousins développent une image forte de leur patrimoine historique et culturel, ils sont fiers d'appartenir à cette communauté humaine ; cette fierté est même nettement plus élevée chez les plus jeunes, et on la constate aussi bien chez les nouveaux arrivants que chez les enracinés depuis plusieurs générations.

Les limousins font confiance à la Région pour créer de nouveaux réseaux de solidarité territoriale, sans pour autant se défaire de leur attachement à leur commune ou à leur département. Plus que dans la moyenne des régions, les limousins accordent beaucoup de confiance et de crédibilité à leurs élites politiques, et surtout davantage qu'ils n'en donnent

à leurs leaders professionnels ou consulaires. Cette prééminence territoriale du politique accorde la priorité à une intercommunalité où se juxtaposent des réseaux d'interconnaissance et de proximité. Celle-ci se caractérise par une extrême diversité de procédures, un émiettement du cadre de la coopération et un déficit en matière de développement économique. En raison de cette trop grande fragmentation des territoires, la région éprouve de grandes difficultés à définir une politique régionale d'aménagement du territoire. Depuis la loi de décentralisation elle encourage et soutient financièrement des structures intercommunales de développement local (entre 1987 et 1998, la région s'est engagée dans 34 Contrats Régionaux de Développement Local). À plusieurs reprises elle a tenté de lever cette ambiguïté. En 1996, à l'occasion de son dixième anniversaire, et plus récemment en 1998 dans le cadre d'un diagnostic territorial, en amorçant l'esquisse d'un découpage territorial pour "travailler à l'émergence de pays". Mais dans le même temps, chacun des trois départements, fort de sa représentation démocratique à l'échelle cantonale, a établi des dé-

coupages territoriaux différents pour définir de futurs "pays" limousins. Cette superposition des compétences locales est préjudiciable tant au plan de la concurrence qu'à celui de la confusion qu'elle introduit dans l'esprit des citoyens sur le fonctionnement des institutions territoriales. D'autant plus que dans la coopération intercommunale, le Limousin ne fait pas preuve d'avant garde. À peine un quart des communes (24 %) participent à une structure d'intercommunalité, alors qu'elles sont 43 % à l'échelle nationale.

Enfin en doutant du dynamisme économique de leur région, les limousins font preuve d'une constance. Comme on l'a perçu dans la mémoire collective des régions rurales migrantes, hier c'était en s'expatriant que les limousins faisaient valoir leur savoir faire et espéraient ainsi obtenir les ressources nécessaires pour faire vivre leurs familles. Dans la seconde moitié de ce vingtième siècle, les projets migratoires se sont orientés vers des emplois tertiaires et résolument urbains. Avec le prolongement de la scolarisation et l'accroissement du niveau de formation, les limousins ont investi le champ des concours de la fonction pu-

blique pour obtenir des emplois stables et sécurisants dans les agglomérations urbaines en croissance. Cette transformation n'a pas levé leur doute sur les capacités économiques de la région. Bien au contraire, les emplois requis et le franchissement systématique des échelons hiérarchiques leur donnent peu de chance d'obtenir une place au pays et tendent plutôt à les en éloigner. Cette distance amplifie, à l'extérieur comme à l'intérieur, l'image d'une région enclavée et en retard, en même temps qu'elle révèle une méconnaissance de la réalité limousine. Et néanmoins, perdue l'attachement des limousins à leurs racines rurales. En témoignent en cette fin de siècle un solde migratoire positif en maintes communes ou bourgs ruraux avec le retour des retraités, comme la permanence et le développement continu d'un "tourisme de racine".

➤ UNE MOBILISATION RÉGIONALE

Au-delà de ces enquêtes d'opinion qui, d'une manière générale, confortent le sentiment d'appartenance régionale, comment

l'exécutif régional limousin, bénéficiant de sa permanence dans le pouvoir depuis 1986, cherche-t-il à faire progresser cette conscience collective ? Deux publications lui permettent régulièrement de rappeler aux limousins les réalisations qu'il mène dans le cadre de ses compétences. L'une trimestrielle, "La Lettre du Limousin", diffusée gratuitement sous forme de magazine, s'adresse au grand public ; elle est tirée à 35 000 exemplaires, dont 12 000 acheminés par courrier. Publiée sous la responsabilité de son Président, signataire de tous les éditoriaux, elle offre une bonne vitrine de l'activité régionale et atteste de son ouverture et de ses relations avec le monde. Elle connaît, selon l'OIP, une bonne notoriété. Il est vrai que le Limousin souffre d'une déficience en matière de support d'information régionale, malgré la présence éditoriale à Limoges de deux quotidiens régionaux qui sont surtout diffusés dans la capitale régionale et la Haute Vienne. Les deux autres départements sont redevables d'éditions différentes d'un quotidien clermontois. Une autre publication bimestrielle de la région "La lettre express du Limousin", est tirée à 8 000

exemplaires. Ciblée sur la vie économique, elle est destinée aux décideurs : chefs d'entreprise, administrations et élus.

Mais dans un tout autre domaine que celui de la communication, la Région depuis 1987 a engagé une mobilisation exceptionnelle de toutes ses énergies et de tous ses savoirs pour entreprendre une réflexion en profondeur sur son devenir. Sous l'impulsion du Préfet de Région et du Président du Conseil régional, elle a rassemblé quelques 200 experts régionaux pour dégager les mouvements et tendances perceptibles de l'évolution du Limousin d'ici à 2007. Cette confrontation collective entre décideurs locaux dans une étude dite de prospective à 20 ans, était une démarche osée, et en tout cas, encore jamais réalisée en France à l'échelle d'une région. Ce pari risqué a été tenu. Les travaux des experts ont permis au maître d'œuvre de construire un rapport sur les enjeux et les défis que les limousins ont à relever, aussi bien sur le plan démographique que sur les forces et les faiblesses de son économie. La source d'information et de références collectées dans ce rapport a incontestablement favorisé une

meilleure connaissance régionale pour tous les acteurs locaux.

Afin de confirmer la validité des diagnostics de cette prospective, et au vu des résultats du recensement général de la population de 1990, en 1992 les mêmes donneurs d'ordre confiaient à 150 experts la mission de les actualiser et de les approfondir, pour permettre aux décideurs limousins de définir et d'entreprendre une meilleure organisation de leur territoire. Ce "Limousin 2007, 2^e phase" avait pour tâche de retenir parmi les objectifs stratégiques tous les "faits porteurs d'avenir" et de prendre en compte la spécificité démographique du limousin, avec son caractère rural, le vieillissement de sa population et sa faible fécondité.

En 1998, à la mi-temps de l'échéance de 2007, la région relance à nouveaux frais sa démarche prospective. Elle mobilise beaucoup plus largement en s'adressant à 250 acteurs de la vie régionale. Ils viennent de tous horizons et de sensibilités différentes. Ils sont universitaires, agriculteurs, fonctionnaires, responsables divers d'entreprises, d'associations, de syndicats... Citoyens acteurs et par-

tenaires de la région, ils sont engagés mutuellement dans une "charte pour une réflexion partagée sur l'avenir du Limousin". Ils ne sont pas nécessairement des experts, mais ils peuvent faire appel à des bureaux d'études et à des consultants qualifiés pour prendre la mesure de ce qui se transforme et se modifie dans l'environnement culturel, politique, social ou économique. En réalité, en procédant à l'analyse rétrospective des enjeux définis en 1987, ils sont invités à s'approprier l'outil prospectif pour, à leur tour, établir un diagnostic du Limousin en 2017. À la différence de la mission confiée aux experts de 1987 et 1992, le comité de pilotage de cette nouvelle étape de réflexion collective attend de cette expertise citoyenne une traduction en terme d'actions.

Ces procédures et débats ont été riches en échanges et libres en confrontations pour partager une meilleure appréhension des atouts et des faiblesses de la région. Ils sont le reflet d'une volonté manifeste de l'exécutif du Conseil régional pour mobiliser toutes les ressources humaines à sa disposition afin de construire un projet collectif régional. Mais

dispose-t-il de l'assurance politique et des moyens financiers pour le conduire ?

De tout ce brassage d'idées, de conjectures, de projets, se dégage une même conviction chez tous les partenaires, à quelque groupe qu'ils appartiennent. Une baisse démographique continue et un déficit qui ne cesse de s'accroître en population jeune sont autant de risques pour la région à se trouver dans l'incapacité de tenir ses ambitions. Un impératif s'impose, le Limousin doit s'ouvrir à l'accueil, faire appel à des populations nouvelles et se forger une image attrayante. Sa tradition de terre d'émigration nécessite tout un travail de sensibilisation auprès des acteurs locaux et notamment ceux des bourgs et des communes rurales pour les inciter à jouer cette ouverture. Cependant pour tempérer cette réserve, on ne peut oublier que dans la décennie 1955-1965, un nombre non négligeable de familles d'agriculteurs du grand ouest sont venus s'établir en Limousin. Ces "migrants" occidentaux de l'agriculture limousine, que l'on désigne encore comme bretons ou normands, ont été un ferment actif de sa modernisation et de son dynamisme.

Pour mener à bien cette ouverture, la région dispose déjà de deux viviers importants dans les flux de population qu'elle draine régulièrement. C'est en premier lieu, la solide armature de son système éducatif avec notamment son université. Celle-ci attire une population jeune venant des régions limitrophes et aussi, pour la distinction de ses pôles de compétence. Par ailleurs les flux touristiques sont un autre atout. Sur la tradition d'un tourisme de racine dont on a déjà souligné l'importance, s'est greffé tout naturellement un tourisme d'espace et de découverte. Aujourd'hui les multiples facettes du tourisme vert et l'attraction patrimoniale d'un tourisme nomade exercent une réelle séduction auprès de quelques populations citadines. Elle peut susciter des inclinations de fidélité à un territoire. Certes ces viviers ont leur importance mais ils ne suffisent pas à combler le déficit démographique. Il faut aller plus loin et se lancer dans des offres de territoire. Et c'est dans cette perspective volontariste

que la région s'est alliée avec d'autres partenaires pour faire de l'accueil de nouvelles populations la grande cause régionale.

Malgré toute leur singularité, ces quelques indicateurs de l'identité régionale limousine plaident-ils pour la légitimité de l'invention de la région comme territoire pertinent ? Le débat reste ouvert. Si les ascendances territoriales demeurent très prégnantes dans notre société, hier encore à demi rurale, aujourd'hui tout acteur social se reconnaît, s'identifie, à des titres divers, dans une pluralité de territoires. Aussi est-il souvent déconcentré par la complexité de l'interaction des pouvoirs qui les régissent. Il en vient alors facilement à perdre tout sens de responsabilité démocratique à l'égard de l'espace. Il reste à inventer cet espace de référence où se négocieraient l'interdépendance et les solidarités territoriales. La région ne peut assumer cette fonction avec les compétences et les moyens dont elle dispose aujourd'hui.

EN VILLE, SE LIBÉRER DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE ?

par **Julien POTEL**
prêtre de la Mission de France

Membre de l'Association française de sciences sociales des religions, Julien POTEL s'est consacré à étudier l'impact sur les changements de société des religions. Son habitat en banlieue parisienne le rend particulièrement sensible à la question de la condition urbaine.

Quotidiennement les citoyens entretiennent des rapports plus ou moins étroits avec l'espace et avec des territoires comme un quartier, une commune, une paroisse... Tout cela est vécu continuellement sous forme de paradoxes dans leurs conditions de vie, leurs

relations avec autrui et dans les valeurs qui les guident. Enfin des villes avec leurs habitants vivent en chacun de nous.



Paradoxes dans la condition urbaine

Les citoyens vivent des situations paradoxales qui révèlent les lumières et les ombres de la condition urbaine.

▲ Être logé ou vivre sans toit

Chacun a droit à un toit et il doit justifier d'un domicile, c'est-à-dire de son enracinement

dans un territoire. Le paradoxe, c'est que certains n'ont pas de toit et sont des exclus, des "sans domicile fixe" ou des "sans papiers". Dans les grandes villes, des populations errantes passent leurs journées et leurs nuits où elles peuvent : on s'en souvient particulièrement par temps froid. Le "squat" ou la prise de logements inoccupés par une action collective les rappellent aussi à notre mémoire.

En ville, la propriété du sol – d'un "terrain" – est l'enjeu d'une lutte où propriétaires, financiers, promoteurs et politiques affrontent les populations. Suivant les choix, l'occupation du sol et de l'espace est différente : grandes tours, bâtiments de quelques étages, pavillons, vastes résidences avec jardins, enfin espaces verts.

Les fonctions d'une grande ville se projettent sur le territoire : zones industrielles, quartiers populaires, ceux des banques et des assurances, des ambassades et des cinémas... "Saint Sulpice" n'est pas "Pigalle" et les usines ne se concentrent pas dans le 16^e arrondissement de Paris.

Suivant qu'un citadin possède un toit ou non, suivant son mode d'habitat, ses rapports avec le sol et le territoire diffèrent.

▲ Circuler ou "être bloqué"

Un autre paradoxe urbain touche la mobilité. Le citadin doit pouvoir se déplacer librement dans la ville et ailleurs. Mais en même temps, parfois il se retrouve stoppé. D'abord, il doit être mobile pour son travail et ses études, "les commissions ou les courses à faire", se soigner et se distraire, pour la vie associative, la politique et la religion. Il fait un va et vient par rapport à l'usine ou le bureau, l'école ou l'université, la mairie ou le supermarché, le centre médical ou l'hôpital, le stade, la discothèque et la salle de cinéma, le siège des associations, l'église ou le lieu de culte. Les mouvements quotidiens réguliers entre domicile et autres lieux – surtout pour le travail et les études – sont appelés "pendulaires". Le citadin circule aussi dans d'autres communes et il lui arrive de déménager. En ville, les transports en commun, particulièrement avec les banlieues, revêtent une importance stratégique.

Bref, circuler en ville ou ailleurs n'est pas la maladie de "la bougeotte" mais une nécessité de la condition urbaine. Mais enfants,

personnes âgées, malades, infirmes éprouvent en ville des difficultés particulières pour circuler et vivre.

Les citoyens condamnés à la mobilité vivent le paradoxe d'être parfois "bloqués". Théoriquement mobiles, ils sont "piégés" par les embouteillages, les "bouchons" et la circulation alternée à cause de la pollution. Les urbains se déplacent alors au ralenti, ce qui signifie attente, perte de temps, fatigue. Les grèves – qui ont lieu uniquement en ville – ont leurs effets négatifs : "ville paralysée", départ matinal et rentrée tardive de certains, mécontentement d'utilisateurs, perturbations dans le travail et l'économie. Un paradoxe est alors douloureusement vécu : la vitesse tant recherchée et présentée aujourd'hui comme une victoire, fond en lenteur et en "allure d'escargots", en "sur place" et en échec. Les week-ends et les échappées en vacances peuvent aboutir à la limite, à un hébergement en cours de route, dans les Alpes en mars 1999, par exemple.

"Bison futé" est alors dépassé... Le citoyen mobile et son automobile redeviennent à l'occasion statiques.

▲ S'informer ou ne pas savoir

De nos jours être informé est un droit sinon un devoir, si bien que les responsables d'un espace urbain renseignent plus ou moins les résidents par divers moyens : plans de la ville, principaux monuments, "adresses utiles", horaires des transports en commun, possibilités de se soigner, de se divertir et de se cultiver. Les moyens d'information ne manquent pas : affiches, dépliants, bulletins, renseignements à la mairie, syndicat d'initiative, radios locales qui remplacent le garde champêtre et son tambour !

Par contre, les responsables peuvent retenir l'information, informer partiellement et, à la limite, instaurer une censure ou même une propagande. Ainsi lors de situations extraordinaires (intempéries, événements violents, grèves...), les "usagers" manquent d'informations.

Les villes, les médias et Internet sont inséparables et font corps avec la condition urbaine. Grâce à eux, théoriquement, le citoyen s'informe : il est même "sur-informé" et doit choisir parmi l'avalanche de messages. Étant sur-informé, il n'est pas forcément informé réellement. De plus, certains se désintéressent

des journaux, suivent peu les informations de la télévision ou de la radio en qui ils n'ont pas confiance : c'est le refus de "se tenir au courant". Pourtant avec les médias, on peut s'échapper du territoire de sa ville et rêver, ce qui est indispensable à l'homme.

▲ Du dieu-Argent aux poches vides

En ville, le paradoxe des écarts et des injustices entre les situations sociales des hommes et leurs ressources sont marqués sur le territoire, depuis ceux qui vivent bien, dans la facilité ou même le luxe, jusqu'à ceux pour qui la vie est dure, ceux qui essaient de survivre ou qui vivent. Les niveaux de "l'avoir" se vérifient "sur le terrain" : quartiers "bourgeois" et riches, avec de belles résidences, quartiers des classes moyennes puis zones populaires, banlieues "critiques ou chaudes", enfin centres d'accueil. Hauts revenus et bas salaires ne sont pas domiciliés ensemble. Les "décideurs", les présidents directeurs généraux ne vivent pratiquement pas en HLM.



Paradoxes dans les relations avec autrui et dans les valeurs vécues

Les citoyens vivent aussi des paradoxes dans leurs relations avec les autres et dans les valeurs qui influencent leurs choix quotidiens ou exceptionnels.

▲ Ouvrir "son" territoire ou le défendre

Chacun possède "son" territoire ou "sa bulle", plus ou moins vastes et qu'il défend. Formation reçue, relations sociales, information assimilée, références humaines, intérêts et souvenirs construisent "la bulle". La personne peut en devenir le centre et les problèmes quotidiens envahir. Un sentiment d'insécurité et une peur de ce qui est extérieur peuvent la faire se replier sur elle. On risque de se pelotonner dans sa bulle. La zone personnelle occupée devient "bétonnée".

Des groupes – et non plus des individus – forgent aussi "leur territoire". Dans les métropoles, certaines associations ont leurs itinéraires pour défiler ou manifester. Des jeunes

défendent "leur" bande, leur cité ou leur quartier. Parfois ils organisent des expéditions, souvent punitives, et en viennent aux mains et à la violence.

Par ailleurs, les produits culturels viennent essentiellement des villes. En effet, maisons d'édition et de presse, studios de radio, de cinéma et de télévision, fournisseurs d'accès et de services Internet, agences de publicité et de voyages ne sont pas à la campagne. Les lieux de décision sont aussi plutôt en ville et pour notre pays, surtout à Paris. Bref, un territoire urbain est investi d'un poids social et culturel important.

▲ Vouloir construire un tissu social ou se heurter à la violence

Aujourd'hui en ville, des efforts positifs dont on parle peu sont déployés, par des jeunes, parents, habitants de quartier, éducateurs, enseignants, policiers, prêtres, etc., pour construire des relations urbaines qui soient plus humaines et plus confiantes. Mais de manière effervescente, par exemple dans les quartiers et

les transports, la violence et l'insécurité sévissent pour devenir agression, mauvais coups, blessures entraînant parfois mort d'hommes. Les rapports de jeunes avec la police, les conducteurs de bus et maintenant les pompiers sont difficiles. On veut se venger. Des actions constructives menées depuis longtemps peuvent être détruites en un clin d'œil par un événement effervescent qui devient parfois dramatique.

À vrai dire, la vie en société et en groupe ne se réalise pas sans agression ni violence. Elles sont des données à éliminer mais qui resurgissent sans savoir ni quand ni comment. Toutefois il ne faut pas amalgamer pauvreté, violence et migrations.

▲ Vivre en relation avec d'autres ou être anonymes

Des citoyens vivent "sans nom" c'est-à-dire anonymes. Si bien que pour certains (chrétiens et prêtres compris), l'anonymat résumerait la condition urbaine : la ville serait l'Anonymat. Ne pas "être reconnu" est une

forme d'exclusion que vivent particulièrement des personnes âgées, des femmes seules, des jeunes, des étrangers et des sans travail... Un paradoxe urbain, c'est la proximité et la coexistence de gens connus et reconnus avec les inconnus anonymes, de ceux qui "travaillent" en ayant leurs relations professionnelles et de personnes qui végètent, qui sont au chômage, avec peu de relations. Le racisme évidemment dresse d'autres barrières et la drogue sévit.

En positif, existent dans les villes de multiples possibilités d'entrer en relations et d'échanger avec autrui, donc de s'enrichir : humainement. Mais paradoxe, pour bien des raisons, "on ne se voit pas". Dans la condition urbaine, un choix plus ou moins délibéré se produit dans les relations avec autrui. On ne connaît pas réellement tous ses voisins, même sur le palier de l'immeuble de son domicile. Par contre, des liens peuvent exister avec des personnes éloignées dans la ville ou ailleurs. Le voisin devient lointain tandis que l'éloigné se fait le prochain proche. Dans un territoire urbain, la proximité et les distances ne jouent plus comme à la campagne.

▲ Que deviennent les espaces sacrés créés par les citadins ?

Les "gens des villes" vivent dans un univers technique et rationnel où prime ce qui est visible et vérifiable. Or paradoxalement, le *sacré* – à ne pas confondre avec ce qui est *saint* – reste présent. Avec le sacré, des attitudes contrastées cohabitent : on éprouve de la crainte voire de la peur, tout en étant attiré ou fasciné. "Tremendum et fascinans" disent les savants. On veut pénétrer dans les lieux sacrés quelque peu mystérieux mais une retenue se manifeste : parler à voix basse ou silence, ne pas courir ni faire de bruit. Chacun veut regarder ou toucher objets ou personnages sacrés et en même temps, il éprouve une réserve et parfois de la peur. Des interdits existent : on respecte les lieux sacrés sans les profaner. Des conventions et des règlements gèrent souvent les rapports des hommes avec le royaume du sacré.

Une ville a ses lieux mythiques et sacrés, par exemple ceux des sports où se mêlent silences et clameurs des foules. Paradoxe de la communion, suivie parfois d'agressions et de violences. Les champions et les vedettes sont

adultés (et souvent bien payés...) : chacun veut les approcher, leur parler, avoir un autographe, les toucher mais ils sont protégés. Les enceintes politiques où siègent les élus, les théâtres et les musées ont quelque chose de sacré. Des lieux de mémoire sont créés avec des monuments pour commémorer plutôt des événements tragiques ou des personnages célèbres : tombe du soldat inconnu et Arc de triomphe, Mont-Valérien, monuments aux morts des guerres ou des révolutions, "villes-martyrs". La violence, la mort et le sacré sont souvent liés, de même l'amour et le sacré. Enfin celui-ci se manifeste dans le catholicisme et la religion : églises, monastères, temples, mosquées ou pagodes, sanctuaires des pèlerinages et presbytères où l'on a peur d'entrer. Puis des objets précieux, des "vases sacrés", des "trésors" exposés ou non, des statues que l'on touche enfin, des reliques véhiculent du sacré.

Certains lieux sacrés ont un personnel plus ou moins abordable : des personnages publics et des vedettes sont des "monstres sacrés", les hommes politiques sont protégés (l'immunité parlementaire). Enfin une certaine conception du prêtre en fait "l'homme du sacré".



Des villes et leurs habitants vivent en nous

Le citadin et le rural sont habités intérieurement par des villes. Séjourner dans une ville et la visiter, voyager et déménager, échanger des informations et des expériences, regarder les médias et surfer sur Internet font que le fameux "melting pot" américain – le mélange et le brassage – continuent chez nous. Images visuelles et sonores, souvenirs et lectures font entrer en nous des éléments de villes, particulièrement de capitales. Des cités virtuelles se construisent en nous pour disparaître et resurgir à l'occasion.

Par exemple avec la guerre, Belgrade demeure virtuellement en nous : c'est la presse, où un plan du centre-ville avec ses bâtiments officiels précise les impacts des frappes aériennes, à la télévision, mugissements de sirènes lors des alertes, reflets d'incendies ou d'explosions, au début de la guerre les "boucliers humains" sur des ponts, le concert public le soir, les dégâts dans les secteurs "touchés", enfin des victimes. Derrière cela, des habitants vivent et une ville lance un défi à la mort.

Paris, Marseille, Monaco, Lisieux, Rome, Jérusalem, Bruxelles, Mexico, Washington et New York... habitent mentalement en nous. Sans doute aussi une ville de France ou à l'étranger dans laquelle nous avons vécu, surtout si des événements personnels nous ont marqués. Notre musée urbain intérieur particulier est toujours ouvert.

Ainsi des distances sont vaincues, l'espace est franchi, nous occupons momentanément des territoires lointains. Par ce qu'il est, par le cœur et par l'esprit, chacun peut découvrir des espaces urbains nouveaux. Surtout des hommes et des femmes appartenant à des villes et à d'autres territoires que les nôtres sont présents.



Évangéliser les villes

Le sociologue n'a pas à parler de pastorale. Mais étant prêtre impliqué dans l'évangélisation, il ne m'est pas interdit d'exprimer une "libre opinion" sur les rapports de l'Église avec les villes, expression qui, c'est évident, reste personnelle.

L'Église en France prend-elle suffisamment compte du positif des villes et des possibilités créatives des citoyens ? Des images trop négatives de La Ville et de l'Urbanisation subsistent encore dans les têtes : elles relèvent plutôt de Babel et des cités maudites que des potentialités dynamiques de la Pentecôte et de la Nouvelle Cité, Lumineuse, séjour de Dieu.

Ainsi des analyses faites en Église ne renvoient pas toujours un écho positif des villes et de la société moderne. Par exemple, un responsable affirme : « *Les chrétiens vont devoir s'inscrire en dissidence* » par rapport au monde actuel. Georges Gilson, prélat de la Mission de France, souligne dans sa lettre de février 1999 : « *L'Église envoie chacun d'entre vous vivre, au quotidien et sans se payer de mots, avec celles et ceux qui se trouvent en ces lieux que nous appelons les "fractures" de notre société* ». Avec les "fractures", reconnaissons aussi comment des jointures et des soudures sociales se réalisent, comment des citoyens les vivent. L'Église envoie aussi dans des lieux de sociabilité et de mondialisation. Pour reprendre des notions que certains ap-

profondissent, un métissage se produit et des réseaux se tissent dans les villes. En positif, des personnes et des groupes se rapprochent pour construire des cités plus humaines et plus fraternelles : pourquoi pointer en premier le négatif des villes et de la société ? S'adressant aux évêques de l'Ontario, Jean-Paul II leur disait : « *C'est souvent le côté sombre de l'urbanisation qui absorbe votre attention pastorale immédiate.* » (Documentation catholique, 2206, 20 juin 1999, p. 555).

Comme toutes les Institutions, l'Église catholique se heurte à la tension inévitable entre d'une part, l'enracinement précis de chacun et des groupes dans un territoire et, d'autre part, la mobilité sous ses formes multiples. Les limites territoriales du dispositif ecclésiastique (paroisse, secteur, doyenné, diocèse...) sont constamment franchies par des messages culturels et des populations en fluidité permanente qui vivent sur plusieurs lieux. Les limites administratives des institutions deviennent comme des passoires à travers lesquelles circulent allégrement messages et populations. Comment l'Église catholique fait-elle face ?

Dans ces perspectives, la situation de Jacques Gaillot, évêque de Partenia sans territoire, soulève, au-delà des limites de chacun, des questions pastorales importantes. C'est l'évangélisation de réalités sociales mouvantes et de populations qui échappent au quadrillage territorial, même rénové, de l'Église catholique. C'est la présence dans un secteur particulier des médias où l'Église institutionnelle n'est pas, et la présence auprès d'exclus.

Autre difficulté pour l'Église : chercher constamment un équilibre entre l'incontournable mise en place de structures ou d'institutions et l'appel à vivre des "valeurs". Mission ou évangélisation visent en définitive des valeurs, autrement dit ce qui influence et guide les hommes dans leurs conduites quotidiennes ou exceptionnelles (égoïsme, altruisme, paix, argent, solidarité, luxe...). Les Béatitudes et les paroles du Christ après la Cène traitent de valeurs. Parler de "communauté", même "missionnaire", comme le fait le Père Gilson dans sa lettre déjà citée, c'est renvoyer à un territoire et les structures nécessaires à mettre en place ne constituent pas une fin en soi. Elles doivent être au

service de la mission qui reste première. La restructuration des paroisses, la création de nouvelles entités territoriales, la mise en place nécessaire de structures de formation ne sont pas le tout de l'évangélisation. Elles doivent être orientées vers la mission qui vise en définitive les valeurs. L'évangélisation doit modifier les échelles de valeurs : se convertir, c'est en changer.

Étant donné les liens indissociables entre villes, urbanisation et médias, beaucoup de choses seraient à dire sur les rapports entre l'Église en France et les médias. D'abord Elle s'en sert et en profite mais elle attaque aussi certains professionnels en ce domaine, en particulier la publicité. Il serait facile de présenter des interventions publiques d'évêques. Par exemple, en octobre 1991, le président de l'Assemblée plénière de l'épiscopat affirmait que certaines images publicitaires où la religion est présente "sont vécues par *les catholiques* comme une véritable agression." C'est une affirmation à vérifier. Mais une certitude : les

interventions épiscopales attirent l'attention sur les publicités incriminées car des noms de produits ou de marques sont répétés. Indirectement c'est contribuer à les promouvoir ! La répétition est le B A, BA de la publicité.

La pastorale, c'est apprendre aux personnes à "partager la ville", pour reprendre l'affiche d'une commune de banlieue parisienne. Une cité urbaine n'est pas finie une fois pour toutes : constamment elle évolue comme tout vivant et il faut la construire, chacun où il est, pour s'organiser à vivre ensemble tout en se respectant. Vivre ensemble, étant des milliers et des milliers, et même trouver la place des défunts dans la vie sociale et des lieux pour les inhumier. Le premier pas de l'évangélisation est peut-être de réaliser soi-même une osmose positive ou un métissage enrichissant entre nous et les villes. Comment les citadins vivent-ils et comment les villes fonctionnent-elles ? Quelles sont leurs forces positives alors que le mouvement d'urbanisation ne reviendra pas en arrière.

ESPACES À VIVRE

par Pierre CHAMARD-BOIS

Formateur en informatique, responsable de la formation permanente du diocèse de Brest, Pierre CHAMARD-BOIS est marié et père de famille. Membre de l'Association Galilée, il fait partie du comité de rédaction de votre revue.

Ces quelques réflexions visent à faire résonner quelques figures de spatialité avec nos façons de vivre dans le monde, en relation avec d'autres, dans la perspective de devenir plus humain. Devant la complexité de l'univers dans lequel nous vivons, devant l'opacité à laquelle nous sommes

affrontés quand nous cherchons à nous saisir comme humains, les concepts accusent leurs limites. Peut-être nous faut-il nous engager aussi dans un mode de pensée qui, loin de renier la raison, ouvre, dans une approche transdisciplinaire des questions abordées, sur une attention polyphonique au réel qui fuit sans cesse devant l'observateur cherchant à le maîtriser. Les quelques lignes qui suivent se veulent sur ce registre.

L'espace dans lequel nous évoluons ne peut se représenter d'une manière univoque. Nous laisserons de côté les espaces tels que les construisent les mathématiques et la physique, qui, s'ils ont largement fait la preuve de leur capacité à aider l'humanité à maîtriser la

nature, s'avèrent sidérants quand ils sortent des laboratoires. Nous proposons de survoler quatre figures d'espace qui, me semble-t-il, sont quotidiennement à l'œuvre dans nos existences : l'espace comme extension de notre corps individuel, le territoire comme symbole de notre corps social, la route comme espace de franchissement des frontières, enfin le point comme point d'intersection où s'effondre l'espace.

< LE CORPS, UNE EXPERIENCE ORIGINARE

Le lieu où j'habite, espace originaire où je viens quotidiennement au monde, est mon corps. Non pas un corps qui s'opposerait à mon esprit, mais un corps auquel mon esprit dit oui comme dans un premier et éprouvant acte de liberté. Je ne vise pas ici uniquement le corps physique. Mon corps est cette partie du monde qui ne me semble qu'à moi, qui porte ma marque comme une signature. Il est ce jardin où je n'accepte que l'autre vienne que dans une relation d'amour. Espace de

l'intimité vulnérable où la présence de l'étranger n'est tolérable que dans la confiance totale. C'est le lit où je dors, ce sont les objets (peut-on encore les appeler des objets ?) auxquels je tiens comme à la prunelle de mes yeux. C'est l'espace musical évanescant qui tapisse l'âme. Ce sont les lieux que je ne veux parcourir que dans la solitude ou accompagné de ceux et celles à qui je me donne en confiance. Cet espace où je me retrouve est constitué de signes qui me font signe. C'est là que je peux m'abandonner sans risque de me perdre de vue. Cet espace est celui d'une remise au monde. C'est une partie du monde marquée d'une humanité que je découvre comme la mienne, singulière, unique. Ce sont ces lieux qui parlent encore de moi quand je n'y suis pas, qui maintiennent ma présence en l'absence de mon corps de chair. Ce n'est pas un espace localisable en un seul lieu physique et stable dans le temps : ne dit-on pas qu'en tel lieu, ou en telle circonstance, j'ai laissé un peu de moi ? Je n'y suis plus physiquement, mais quelque chose de moi est encore là-bas.

Ce corps, je l'habite à la fois de l'intérieur et de l'extérieur. De l'intérieur quand

j'en reçois l'expérience d'être vivant, c'est à dire jouissant et souffrant. De l'extérieur, quand il est dans le regard de l'autre aimé, qui me le redonne marqué de son empreinte. Ce double mouvement est ce qui me permet de m'identifier, de répondre à mon nom quand on m'appelle. Ce corps me donne d'affronter le temps sans m'y dissoudre : il fait permanence de ce que je perçois comme étant moi. Quand je reviens du voyage qu'est le sommeil, je réintègre mon corps en reconnaissant ce monde qui me rappelle que c'est bien moi : familiarité de lieux et d'objets. J'y suis accueilli pour ce que j'ai été, ce que je suis aujourd'hui et pour tout ce que je pourrai être. Mon corps est mémoire de mon passé et promesse d'un avenir : il m'inscrit dans le temps du monde que je ne peux maîtriser. Il fait mémorial pour d'autres, et aussi pour moi.

Mon corps est un espace limité. Je ne suis pas partout où je vais. Je ne suis pas tout ce que je touche ou tout ce qui me relie. Mon corps a ses défenses, ses frontières, ses portes. Il est un jardin fermé. Dans ces limites, j'ex-

périmente l'impossibilité d'être tout. En cela il fait de moi un humain. Mais il est ouvert, vers l'extérieur, et aussi vers l'intérieur. Vers l'extérieur, car il est visible, accessible, violable¹. Il est ce qui soutient ma parole et qui fait parole quand les mots échouent. Il me permet de me projeter dans l'autre sans perdre mon identité. Il peut faire accueil à l'être aimé comme il peut être accueilli chez lui. Il est aussi ouvert vers l'intérieur. Quand je ferme les portes du jardin pour quelques instants de solitude, suis-je seul ? Il est, je le crois, une porte sans battant pour l'hôte intérieur, celui qui est plus profond en moi que ce qui est le plus profond et caché. Il est un puits obscur dissimulant une source dont je ne perçois que l'écho cristallin dans les paroles que profère mon corps, dont je ressens la fraîcheur dans les gestes créateurs que je pose. Nos corps sont les ouvertures de notre univers vers l'autre monde.

Cette expérience première de l'espace comme corps est au fondement des autres figures de l'espace que nous allons examiner.

1. Question redoutable : Existe-t-il pour l'être humain un espace inviolable ?

Le corps est un territoire, une surface, possédant des frontières qui permettent l'identification. Le corps est fondamentalement ce qui fait pont, ce qui ouvre un passage entre moi et le monde, une ligne qui relie. Le corps est cet ensemble de liens qui tisse une toile là où je passe et où je laisse ma marque.

Le corps est géométriquement inqualifiable, mais il géométrise l'espace dans lequel il vit.

< CARTES ET TERRITOIRES

Le territoire est défini par ses frontières. En deçà, on est chez soi, au delà c'est l'étranger. L'identité sociale est définie par l'habitat (ou la naissance) sur le territoire. L'espace est conçu comme une partition de territoires. Il n'y a de territoire commun que non habitables (par ex. les océans). Mais les territoires connaissent la relation d'inclusion : je suis de tel lieu-dit, de telle commune, de tel département, de telle région, de tel pays... Chaque

niveau d'identification est relié à un territoire aux frontières précises. La représentation qui domine est la carte territoriale, qui, par un jeu de couleurs, différencie des niveaux d'espaces autonomes ne partageant que des frontières communes.

À l'intérieur du territoire sont définis des modes d'être ensemble (droit, langue, échanges économiques, etc.), définis par des règles communes. Unité territoriale et légitimité du pouvoir se renforcent mutuellement. L'intégrité d'un groupe social est assimilé à l'intégrité de son territoire.

Cette représentation imprègne profondément nos comportements. Quand l'identité paraît menacée, quand l'intégrité semble atteinte, quand une particularité culturelle ou linguistique n'est pas reconnue, le premier réflexe est de reconstituer un territoire. Le morcellement en autant de territoires que de particularités repérables socialement est évité² par l'intégration à un territoire plus vaste et dans la distinction des territoires inclus. L'identité du citoyen est construite comme

2. Pas toujours, comme on peut le constater en ex-Yougoslavie.

des poupées russes dont la taille respective correspond à celle des territoires.

Une caractéristique de ce mode d'organisation est la *stabilité*. L'évolution est essentiellement reproduction, parfois avec des formes d'extension (le colonialisme) ou d'intégration (des étrangers). Mais quels que soient les changements, l'identité est fondée sur la continuité dans le temps (avec parfois des éclipses plus ou moins longues, comme pour le peuple d'Israël). Le premier occupant est plus fondé que le dernier venu. L'histoire est liée à cette notion de stabilité. On ne peut faire l'histoire d'une nation, d'une entité que si elle possède une stabilité d'identification au cours du temps. Faire l'histoire de peuples nomades est quasi impossible.

Une autre caractéristique est que le territoire est organisé autour d'un *centre* qui en fait l'unité. Chacun se définit par sa distance (géographique, sociale, économique, culturelle) au centre. À une certaine distance, délimitant une frontière, on est exclu. On se retrouve alors exilé. Le centre se structure sur la base d'une idéologie unifiante avec des symboles comme le Roi, le Temple, l'État, la Raison,

sur la base d'une religion dominante, sur des modes d'échanges économiques unifiés. L'identité se construit sur l'identique abstrait (l'égalité de droits et devoirs) et le cloisonné. Par exemple, dans l'ordre du savoir : une seule Raison et des disciplines cloisonnées, comme autant de territoires unifiés par une Loi de connaissance universalisée. Mais quand vient à manquer cette abstraction unifiante, revient en force le critère de pureté. Le territoire se définit *a minima* comme espace homogène de qualités communes, qui doit être préservé de la contamination extérieure. Et comme il n'existe plus de territoires naturellement constitués sur ce critère, se développe la purification ethnique qui est tout autant une purification linguistique et culturelle.

Enfin, le territoire est un espace *quadriillé*. Il doit tout intégrer dans son maillage. Le centre est omniprésent, pour authentifier, légiférer, vérifier... Pour communiquer avec un autre point du territoire, il faut passer par le centre. La décentralisation (en France) a décentralisé le centre de l'espace englobant à un niveau inférieur. Mais des centres locaux ne changent pas fondamentalement le mode de

fonctionnement : tout au plus elle a raccourci quelques distances et parfois quelques délais.

La complexification de notre monde se vérifie à la boulimie de cartographie de notre espace. On construit des systèmes de cartes multi-couches qui superposent des cartes d'habitat, de consommation, de pollution, d'équipements... La carte marque encore majoritairement nos modes de perception et de connaissance de l'espace. Elle est un instrument de pouvoir ou de contre pouvoir : on la regarde en position de surplomb. On la domine, et donc on espère pouvoir dominer les situations qu'elles modélisent : remodeler des frontières, étendre des zones d'influence, compléter un quadrillage incomplet.

Un exemple de ce dernier point est la réaction de l'Église catholique en France, face à la diminution de ministres ordonnés. Dans beaucoup de diocèses, la réaction est territoriale. Il faut continuer de quadriller, quitte à ce que les mailles soient plus larges. Ce ne sont pas les besoins des communautés locales qui sont pris en compte, mais la réorganisation du territoire en fonction des cadres qui doivent y représenter la légitimité institutionnelle.

L'espace ne s'appréhende plus totalement sur le mode de la carte, loin s'en faut. La multiplication des déplacements, du fait des possibilités de transport disponibles, l'explosion des échanges économiques, la globalisation de certaines questions (comme le problème de la pollution) invitent à utiliser d'autres modes d'appréhension du réel.

< LIGNES ET CHEMINS

La réflexion aurait pu commencer par cette figure d'espace car on la situe chronologiquement avant celle de territoire : c'est celle des chasseurs-cueilleurs et des nomades. En fait, elle resurgit dans une version contemporaine à cause de la relativisation des frontières. Un nouveau nomadisme commence à imprégner les modes de vie et les comportements.

Le nomade est un passeur de frontière. Plus exactement, il chemine dans un espace qui est hors territoire, un non-lieu. L'autoroute, espace réservé, avec ses échangeurs, ses étapes imposées (interdiction de s'arrêter en

dehors des lieux prévus à cet effet) forme un espace autonome, qui relie des centres à d'autres centres, faisant fi des limites régionales ou administratives.

Pour passer des frontières naturelles, on utilisait des ponts ou des "ports" de montagne. Maintenant, on passe les frontières par des ponts aériens, pour aller faire la guerre ou réparer les dégâts des calamités. Le droit d'ingérence humanitaire, au nom d'un principe suprême non légitimé par un territoire, remet en cause la structure étatique territoriale. Hommes d'affaires, reporters, touristes et militants des grandes causes internationales sont les habitants de cet espace qui couvre la surface du globe d'un maillage de lignes de communication. Leur carte est un graphe de lignes, de chemins de traverse qui ignorent les territoires traversés. L'étape, l'oasis ou la clairière où font halte pour quelque instant ces globe-trotters sont normalisées, internationalisées. La pensée, comme le mode de vie, devient "unique", non à cause d'une nécessité unitaire ou centralisatrice, mais parce qu'elle a rompu tout lien avec la logique de différence fondant la pensée de la territorialité. Sans

racine qui l'ancre dans un espace particulier, elle n'est que circulation d'informations dont l'une chasse l'autre.

Continuellement en mouvement, ces nomades de la modernité ne s'embarrassent pas d'analyses rigoureuses ou méthodiques. Ils réagissent à ce qui arrive. L'urgent est leur pain quotidien. Être là quand il le faut, sans jamais s'attarder sous peine de rater un événement important qui se passe ailleurs. Ils agissent au coup par coup sur un échiquier mondial.

Une représentation de l'espace comme ensemble de pistes qui relie des points nous est familière, même si nous ne fréquentons pas régulièrement les lignes aériennes ou celles de TGV. Quand nous allons au travail ou faisons des courses, nous utilisons des moyens de transport individuels ou collectifs qui suivent des routes tracées dans les villes ou les campagnes. Nous allons d'un point à un autre du territoire que nous habitons sans en connaître les tours et les détours. Nous utilisons pratiquement toujours les mêmes routes, rues, trains ou lignes de métro, parfois à des heures régulières. Nous côtoyons peut-

être régulièrement les mêmes personnes dans ces non-lieux qui relient un lieu à un autre. Nous transhumons souvent aux mêmes heures sur les mêmes sentiers. Quand faisons des rencontres improbables en logique territoriale nous nous exclamons : "Que le monde est petit !" Il s'est en effet rétréci à un ensemble de lignes de communication.

Dans un tel espace, la norme est ce qui permet l'échange généralisé : l'argent. La liberté est d'avoir effectivement accès à tout ce qui peut s'acheter. Il n'y a pas de choses bonnes ou mauvaises en soi : l'individu, autonome financièrement, se détermine en fonction de ses convictions personnelles. Il prend le chemin qu'il veut : il est autonome moralement.

Cet espace de lignes entrecroisées n'est pas quadrillable, mais on y peut pister les personnes, les suivre à la trace (comme les chasseurs du néolithique le faisaient pour le gibier) : un tel a passé tel péage à telle heure, il a payé par carte à tel endroit à telle heure, il a téléphoné de son portable de telle zone à telle heure...

Le pouvoir n'est plus facilement repérable car il ne s'exerce plus dans des lieux symboliques : il est comme dissous dans les

interactions multiples. Certains lieux de décision deviennent rapidement insignifiants et se dissolvent car les enjeux financiers (toujours cette norme) se sont déplacés.

Si dans une logique fondée sur le territoire on trouve son identité par différence avec les autres, dans l'espace de l'échange généralisé, l'important est de circuler sur le Réseau. On existe si on fait partie du grand Tout qui est Un (tout est interconnecté) et Multiple (le nombre de connections est innombrable) tout à la fois. Le mode privilégié d'expression est le récit, comme description de l'agir, puisqu'agir est le plus important. Le reste n'est que rhétorique impuissante. L'efficacité est le critère de la vérité.

Le développement de cette représentation de l'espace est relativement récent dans l'histoire, bien qu'il ne soit pas sans analogie avec ce que vivaient des peuples sans territoire. Il est lié à la généralisation des échanges de biens, de personnes, de produits culturels. Il induit un métissage continu, avec les questions d'identification qui sont à la clé. Un métisse est-il un mélange, une greffe, une création ? Un métisse trouvera difficilement sa place dans une logi-

que de territoires. Par contre, il est chez lui sur des axes de circulation. Un métisse est relatif à : il n'est pas identifiable sur un repère absolu. Il intègre en lui la variété humaine tout en l'augmentant. Il est multiculturel, multilingue, multireligieux...

Mais il me semble qu'une autre représentation de l'espace commence à poindre son nez à travers le phénomène du virtuel et du "Web" (Internet). Dans le modèle que nous venons de voir, les humains, les biens circulent physiquement dans le réseau de communication. Avec les nouvelles technologies qui arrivent, on pourrait bien assister à une dématérialisation de l'espace (jusqu'à, maintenant c'est surtout l'argent qui a été dématérialisé). Que serait donc un espace sans dimension ?

< POINTS ET NŒUDS

Si dans le territoire la distance se mesure en unités de longueur, si sur les lignes de communication elle se compte en unités de temps de déplacement, dans l'espace qui se dessine sous nos yeux à partir des nouvelles

technologies, la notion même de distance devient problématique.

En effet le réseau de réseaux, le Web, a une structure capillaire qui vient innover toute cellule capable de se connecter sur lui (particuliers, entreprises, organismes publics). Tout individu qui se branche bénéficie (au moins) d'une adresse électronique, unique au monde. Tout message qui lui est envoyé arrive en quelques secondes sans que l'expéditeur n'ait à se connecter précisément avec lui. Les préposés à la distribution sont des ordinateurs qui maillent le réseau. Il ne s'agit donc plus de quadriller le monde ou de le parcourir. Mais désormais, c'est le monde qui vient chez soi. La télévision en donnait un avant-goût sur le mode passif : Internet le propose sur un mode interactif.

Il existe bien encore un espace, mais il est devenu virtuel. L'internaute navigue, surfe, explore avec son logiciel de navigation un espace d'informations multiformes : textes, images, sons, vidéos, base de données. Le Web est d'abord un espace public, sans nationalité, où celui qui s'y engage est (presque) garanti d'incognito. Voir sans être vu est possible.

C'est aussi un espace de forums, lieux virtuels où on peut échanger en temps réel, pour le moment par écrit, à l'avenir avec la voix et l'image. Là aussi il y a possibilité de garder un anonymat relatif. L'adresse électronique ne permet pas de localiser directement l'interlocuteur. On compte actuellement plus de vingt mille forums.

Internet est un espace en changement continu. Il est formé de ce que ses usagers veulent bien mettre à la disposition des autres internautes. Véritable souk électronique, on y trouve de tout, bien que tout ne s'y trouve évidemment pas. Cette mise en commun favorise la *coopération ouverte* pour la mise au point de nouveautés impossibles à réaliser dans le cadre des organisations classiques. Par exemple, un système d'exploitation³ comme *Linux* a bénéficié (gratuitement) de l'intelligence et du travail de centaines de programmeurs de haut niveau. Internet est, pour le moment, un trésor informationnel d'Ali Baba mais qui, bien sûr, intéresse maintes cupidités à l'affût d'occasions de faire de l'argent.

Le virtuel amène à reconsidérer en profondeur la réalité. Jusqu'à maintenant, connaître consistait à représenter le donné sous des formes mathématiques, graphiques, textuelles... Avec le virtuel, il est possible de reconstruire le "réel" à partir de ce que l'on en sait. Plutôt que de se plonger dans des encyclopédies décrivant les dessous de la réalité, on peut offrir un réel recomposé avec lequel l'utilisateur peut interagir. Les équations, les statistiques, les descriptions existent toujours, mais elles sont mises en scènes, invisibles tout en restant actives dans la simulation. On peut ainsi donner accès à de grandes quantités d'information sous forme attrayante. Par exemple, plutôt que de compulsier maints livres sur le monde où vivait Jésus, pourquoi ne pas le mettre en scènes dynamiques, dans une Palestine reconstituée à partir de tout ce qu'on en sait ? Plusieurs niveaux de connaissances superposées peuvent prendre place dans le monde virtuel qu'un simple clic de souris peut faire surgir (l'accès par exemple aux sources, à des références...).

3. Ensemble de programmes qui constituent l'interface entre le matériel et les logiciels des utilisateurs.

Un monde virtuel s'explore, comme on parcourt un corpus littéraire, mais avec combien plus d'agréments ! Une intrigue peut permettre de soutenir la motivation de l'explorateur. Le mode de connaissance est plus fondé sur l'analogie, la mise en relation, la comparaison, la parabole (voilà un bel exemple de virtualité) que sur le discours ou le récit. Le virtuel est synthétique. Il est aussi granulaire, c'est-à-dire que les informations doivent tenir dans des unités relativement autonomes et de petites tailles. Elles sont à l'image de la dépêche, du clip de quelques secondes sur un sujet. C'est la page Internet, la fenêtre qui s'ouvre sur un mot ou une image pour donner une définition, un exemple, des références. Le nouveau vient du rapprochement, de la dynamique créée entre ces grains informationnels au gré de la navigation de l'internaute.

Le virtuel ne tue pas le réel. Il ne le déréalise pas nécessairement. Il peut être un formidable moyen de connaissances synthétiques... au moins à certaines conditions. Il va très probablement nous amener à repenser en profon-

deur ce qu'est l'instruction, l'éducation, l'apprentissage. Personne (à ma connaissance) ne regrette les règles à calcul quand des calculettes sont distribuées gratuitement. Et pourtant les jeunes ne savent pas moins compter qu'avant.

Cette nouvelle figure de l'espace qui arrive est fondée sur un équivalent universel : le numérique. Tout ce qui est numérisable peut-être dupliqué à l'infini sans perte, avec un minimum d'énergie et être mis à disposition quasiment gratuitement⁴ d'un grand nombre de personnes (pas de toutes, car comme toute nouveauté qui arrive, elle a plus tendance à accentuer les inégalités, dans un premier temps, qu'à les réduire).

Quel espace paradoxal où la plus grande vitesse s'expérimente dans l'immobilité de l'utilisateur-acteur ! Quel étrange monde où la communication avec le plus lointain est plus naturelle qu'avec le plus proche ! Il ne nivelle pas : au contraire il permet l'expression de toutes les particularités et les met à disposition de tous ceux qui veulent en bénéficier. L'étranger, l'exclus est le débranché ou l'er-

4. Du moins en comparaison avec le coût d'autres supports.

rant, perdu dans ce monde sans boussole. Cet espace propose plus une extension du corps qu'une réduction des distances, comme dans la figure précédente que nous décrivions. Dilatation des sens, des facultés d'apprendre, amplification des émotions.

Pour qualifier ce monde qui prend de l'ampleur⁵, j'ai choisi la figure du point. Il dit à sa manière, à la fois l'absence de dimension et le nœud du réseau. Serions-nous arrivés à un point limite ? Cela participe-t-il à un progrès de l'humain ?

← RETOUR SUR LE CORPS

Nous avons décrit par touches successives ces espaces dans lesquels nous vivons ou nous commençons à vivre. Notre mode de pensée "territoriale" nous amènerait volontiers à croire qu'un modèle chasse l'autre, et que nous tombons de Charybde en Scylla. En fait nous avons vu que le corps, comme matrice

de l'expérience d'espace, ne pouvait se réduire uniquement ni à un espace borné par des frontières (comme dans un territoire), ni à un pur mode de relation (comme sur les chemins de transhumance), ni à la "décorporation" du rêve (comme dans le virtuel). Il possède toutes ces dimensions à la fois, et c'est ce en quoi il constitue des sujets humains.

Nous vivons quotidiennement au moins dans ces trois types d'espaces, chacun avec un mode de perception du monde, des autres, de l'histoire et de notre histoire. Nous vivons d'être reconnus dans notre identité, par nos racines ; nous vivons de relations, d'aller à la rencontre de l'autre ; nous vivons dans nos capacités de création et de récréation. Nous évoluons donc dans ces trois espaces. En prendre conscience est un chemin de liberté.

Une relecture de la Trinité chrétienne dans cette perspective conduirait probablement à d'étonnantes résonances. Chacun peut s'y essayer. Toutes les contributions seront les bienvenues.

5. Il a toujours existé, sous des formes plus limitées à cause des technologies disponibles : on en trouve par exemple des traces dans les grandes bibliothèques antiques.

L'ÉGLISE DANS LA LUMIÈRE DE LA MISSION

par Georges GILSON
Prélat de la Mission de France

Parisien d'origine, ancien évêque du Mans, archevêque de Sens-Auxerre et prélat de la Mission de France, Georges GILSON partage sa recherche de pasteur : dans le contexte de la sortie de la chrétienté quelles pistes s'ouvrent pour la mission de l'Église ?

L'Église bouge. Et c'est tant mieux. Je le dis dans l'éclairage de ma foi chrétienne. Je le dis grâce à Vatican II.

Le concile qui n'a que quelque trente ans d'âge, a fait plus que baliser la route ; il trace un chemin planétaire. **Je le dis aussi en analysant la situation concrète de notre pays.** C'est ce troisième élément d'analyse du terrain que je voudrais partager avec les lecteurs de la revue. Ensuite nous ouvrirons quelques perspectives et nous proposerons trois lignes missionnaires ; les unes et les autres apportent un éclairage sur la question traitée : une communauté de foi dans une société séculière peut-elle s'inscrire dans l'espace et sur le territoire ?

I. CONSTATS

◆ La chrétienté d'hier

On ne sort pas de dix siècles de chrétienté sans secousse et sans être habité par des incertitudes. Jusqu'en 1950, nous avons vécu sur la lancée de l'ère carolingienne. Je préfère prendre Charlemagne comme point de référence historique que l'empereur Constantin. Charlemagne a été le véritable initiateur de l'ère de chrétienté en Europe. Après le temps des barbares, l'empereur a fait l'unité de l'Europe non pas en imposant une organisation nationale, mais un esprit religieux : l'Église chrétienne.

Il lui imposa de porter la charge des âmes ; l'Institution religieuse était le vis-à-vis de l'État ; elle exerçait peu ou prou sa fonction d'épiscopè, c'est-à-dire elle veillait au bien. Le roi s'inclinait devant Dieu, il n'inventait pas la Parole sacrée. Il lui donnait sa foi. Les lois elles-mêmes ne régissaient pas tout au gré des pouvoirs et des dynasties. Elles ne dictaient pas les comportements personnels ni n'organisaient la vie villageoise.

Aujourd'hui, il ne reste que l'État et le peuple. Et à ce dernier n'est laissé que de voter et de tendre la main pour mendier quelques subventions ou aides ! L'État veut devenir providence. Il sert le peuple souvent avec honnêteté et dans le souci de bien faire. Mais il est seul. Par un réflexe de vitalité et un souci de liberté, les citoyens s'engagent dans des associations diversement constituées et revendiquent le droit à vivre leur identité régionale, à parler leur langue ancestrale, à sauvegarder leur culture provinciale. Il y aurait beaucoup à dire devant la deshérence des grandes Institutions sociales et plus encore, devant l'absence d'une instance sacrale qui doit être le vis-à-vis de l'État ! Mais ce n'est pas immédiatement le sujet.

Bref, **nous sommes sortis de la chrétienté d'hier**. Nous n'y reviendrons pas. Il nous faut inventer "Autrement".

L'évolution économique et sociale a totalement modifié le paysage de la France. Et ce sont d'abord les villes qui ont bouleversé la société. L'afflux des paysans bretons ou aveyronnais dans les faubourgs parisiens a été un facteur de décomposition et de recomposition

du tissu national. Le paysan devenait travailleur. Et l'Église a dû fonder des paroisses de banlieue sur le modèle du village provincial. L'industrie entraîna la rupture entre la vie familiale, enracinée dans la terre des ancêtres, et la classe ouvrière, façonnée par les combats sociaux et soumise aux machines à produire.

◆ La terre, un outil

L'agriculture a suivi. Les tracteurs et les engrais ont transformé l'exploitation traditionnelle de la terre. **Le village a vu se fissurer sa structure quasi familiale** où, autour du clocher, du presbytère, de la mairie, de l'école et du bistrot, les exploitants agricoles et leurs familles se regroupaient et vivaient en quasi autarcie. Là où existaient, il y a encore cinquante ans, une trentaine de fermes — et dans lesquelles vivaient une famille tribale aux nombreux enfants —, aujourd'hui un seul homme, ayant fait des études et acquis des compétences, se servant de l'ordinateur et travaillant en chef d'entreprise, sillonne ses ter-

res en solitaire. Et les femmes d'agriculteurs ? Elles ont toujours eu une présence, une influence, une responsabilité énormes. Aujourd'hui, si quelques-unes veulent être exploitantes agricoles seules, elles le peuvent grâce à la machine ; mais beaucoup préfèrent travailler en ville. Et l'agriculteur, s'il est céréalier par exemple, habitera en ville et se rendra en voiture sur ses terres le matin, comme tout un chacun allant à son emploi. D'ailleurs, le diplôme a pris plus de valeur que la terre. **La terre est devenue un outil industriel** ; le mythe de la terre nourricière s'efface des mentalités.

À ces quelques remarques, il faudrait bien sûr ajouter la capacité des transports qui permettent à des hommes et à des femmes de circuler à travers le monde par exigence professionnelle, intérêt touristique ou besoin familial. On va très loin se détendre et se reposer. Chaque matin, dans le département de l'Yonne, dans l'agglomération sénonaise, des milliers de personnes prennent le train pour aller travailler à Paris et rentrer le soir. Et il suffit de parler de finances et d'euros. Il suffit de prononcer les mots de mondialisation

et de démographie pour se laisser prendre dans un tourbillon de changement et de questions. L'homme, façonné par l'individualisme du siècle des Lumières, est redevenu un nomade sans tribu.

Alors, posons les questions : **qu'est-ce que le sol ? Quels rapports l'individu a-t-il à la terre ? Qui a la propriété de la terre et de l'eau ? À qui appartient le ciel que l'on contemple et l'air que l'on respire ? Faut-il délibérément renoncer à avoir un lopin de terre ?** Et pourtant, nombre de Français aiment acheter un bout de terrain et y faire construire leur maison. Ils ont l'instinct de propriété ! Bien des Français aiment recevoir en héritage la maison des grands parents et y faire leur résidence secondaire. C'est dans ce champ familial et social que l'Église doit s'interroger sur le statut des paroisses et le statut d'une communauté croyante. Elle le fait déjà, et sans doute est-ce une révolution lente et pacifique que la réforme des paroisses entreprise par plus de soixante diocèses en France. Elle doit le faire aussi et d'abord dans les villes ; l'évolution n'est pas moindre. Un exemple.

◆ Gennevilliers

Il y a quelque temps (15-16/05/1999), j'ai passé **un week-end à Gennevilliers**, ville de la banlieue parisienne près de Nanterre. Je n'y étais pas retourné depuis mon départ de Nanterre en 1965. J'y allais rencontrer un secteur paroissial qui est pris en charge et animé par une équipe de la Mission de France. Je me souvenais de la présence du monde ouvrier, du dynamisme des mouvements d'Action catholique, de l'engagement des prêtres et des militants au cœur de la cité, de la crise des prêtres-ouvriers, vécue sur le terrain. La municipalité était communiste. Elle l'est encore.

Le choc fut fort. Je n'ai pas retrouvé ces quartiers de banlieue que j'avais connus. Certes, la vieille église du XVII^e siècle, les maisons basses et usées du vieux quartier étaient encore là, comme reléguées dans le village d'hier. Par contre, au cœur de la nouvelle ville, **une tour de plus de vingt étages : c'est la mairie** avec tous ses services et son administration tutélaire. Le signal est repérable de partout. Le clocher des temps modernes. À côté, sur un vaste espace, on a construit le supermarché Carrefour. Le

sous-sol est réservé aux voitures : 1 000 places. Des dizaines de milliers de personnes viennent — notamment le samedi — faire les achats, se bousculer les uns les autres comme dans les gares parisiennes. Bref, consommer des biens et des choses. Foule bigarrée et anonyme.

De l'autre côté de la rue, une maison discrète, en briques, une croix à peine visible ; derrière le mur se cache la chapelle. Je me souvenais de l'ancienne église. Elle avait disparu. Et ce lieu secret et chaleureux rassemblait quelques personnes qui, en cette fin de vendredi, célébraient l'Eucharistie, goûtaient la Parole de Dieu et priaient. Quelques femmes plutôt âgées, dont j'appris plus tard qu'elles étaient religieuses, habitent en HLM. D'autres plus jeunes, dont beaucoup sont Antillaises ou Africaines ; elles révèlent la présence de près de quarante nationalités. J'appris plus tard que c'étaient les étrangers ou, disons mieux, les Français de souche étrangère qui peuplaient la ville. La classe ouvrière avait été comme évincée ; seuls quelques militants et des responsables étaient encore là, au sein de la municipalité, dans les associations ; et l'équipe des prêtres ouvriers

en retraite habitent au huitième étage d'une grande tour. Témoins fidèles, démunis. En allant dîner le soir dans une petite communauté de sœurs de St-Vincent-de-Paul, au creux d'un quartier de grande pauvreté, avec le père curé en civil — et moi aussi —, j'entrais dans l'immeuble : les deux premières personnes que je rencontrais étaient deux musulmans en djellaba ; c'étaient des prédicants, des imams. Ils signifiaient leur identité. Ils m'ont dit : « *Bonsoir Monsieur !* » Très nombreux sont les gens de l'islam.

◆ Une dynamique associative

Il reste la famille. On dit que c'est une valeur refuge. Son évolution est pourtant d'une rapidité étonnante. Elle doit vivre sans soutien institutionnel fort. Elle crée des liens nouveaux, insuffle dans le tissu social le sentiment et l'amour, la passion et la naissance. Elle exige des racines.

Nous avons en effet des racines. Nous ne flottons pas en état d'apesanteur. Chaque jour, nous avons les pieds sur le macadam ou

dans la glaise. Nous sommes des terriens. Nous respirons une culture, nous parlons une langue, nous nous désaltérons à des sources. Nous aimons relire notre histoire, nous veillons à notre patrimoine, nous portons un nom, nous fêtons des jubilés, nous restaurons des églises et nous avons des cimetières.

Ici nous percevons tous que le lien n'est pas simplement culturel, il est également religieux. On n'efface pas quinze siècles de vie religieuse parce que le village est déserté et que les conditions de vie urbaine mettent l'église à un niveau plus bas que la tour Montparnasse.

Faut-il donc une terre, un territoire ?

Ou faut-il que nous entrions dans une dynamique purement associative ? Sommes-nous comme au temps de David : faut-il garder la tente de la rencontre (cf. Ex 33, 7-11) dressée au milieu du peuple, comme elle le fut dès la marche au désert ? Mais où planter la tente aujourd'hui ?

La réponse à ces questions ne peut être que multiple. Déjà, dans l'histoire de l'Église, nous avons connu cette diversité : les monastères se construisaient sur la terre de Bourgogne, mais Cluny rayonnait sur toute l'Europe. Et St Bernard fonda des couvents cisterciens à tra-

vers nombre de pays. Nous connaissons des mouvements d'Action catholique ou éducatifs qui ont une présence transversale et dans lesquels se rassemblent des femmes et des hommes ayant une spiritualité particulière et une affinité sociale déterminée. Nous connaissons les communautés nouvelles qui dépassent les frontières et les structures diocésaines. D'emblée, comme au temps du Moyen Âge, ils sont citoyens du monde. Nous connaissons des diocèses par ethnies, ayant leur propre rite.

Et la Mission de France ? L'archevêque de Sens vit de manière très concrète une double appartenance : il se veut Bourguignon avec les Bourguignons dans le département de l'Yonne aux pays contrastés (Qu'y a-t-il de commun entre l'Avallonnais et le Nord-Sénonais ?). Lorsque, quittant Auxerre et prenant la route de Troyes, il entre, au bout de dix-sept kilomètres, dans le village de Pontigny, il change de juridiction. Il exerce sa charge épiscopale de la Mission de France sur le territoire qui comprend sept cents habitants et l'abbatiale que beaucoup admirent. Mais il sait que deux prêtres de la Mission de France habitent ce petit lieu symbolique de la prélature missionnaire.

C'est dans le monde français et aussi à l'étranger qu'il exerce son apostolat avec les prêtres, les diacres et les laïcs associés qui ont une présence et une mission dans de nombreux diocèses et au-delà des frontières. Quelle est donc la signification évangélique de la prélatrice de la Mission de France à Pontigny ? Quel est donc le rapport au sol et à la terre ? Vestige du passé, lieu symbolique, exigence structurelle ou nécessité théologique ?

II. PERSPECTIVES

◆ Essentiellement eucharistique

Peut-on, dans cet imbroglio de situations et de changements que nous venons grosso modo de décrire, trouver quelques chemins de vie et de renouveau pour la mission de l'Église du Christ et son Évangile ?

La réponse est affirmative. Elle est risquée ; elle ouvre un chemin d'aventure ; elle veut prendre en compte la crise jamais égalée

de la foi et du christianisme en Occident. Elle s'appuie sur l'expérience vitale de ces dernières années ; elle est confortée par les analyses socio-économiques ; elle s'enracine dans la longue histoire de notre pays ; elle écoute les témoins et les saints. Car elle n'est pas extérieure à notre engagement de foi. Elle va puiser l'eau vive au puits de l'Esprit de Pentecôte. Entre autres choses, les synodes diocésains tracent une route. Le nombre important de diocèses qui, à la suite d'assemblées synodales, ont effectué la réforme des paroisses, témoigne beaucoup plus que d'une volonté de survivre ou de répondre à des besoins immédiats devant l'extraordinaire mutation du clergé français ; il manifeste l'énergie spirituelle qui habite des chrétiens du troisième millénaire.

Nous avons pris conscience et nous avons pris acte de la fin de la France agricole et de la quête du monde rural urbanisé ; nous avons pris conscience et nous avons pris acte de la fin de la chrétienté et nous avons entendu l'appel conciliaire à un nouveau service en humanité. Nous le savons : **les réformes de structures et d'organisations sont nécessaires, mais elles ne sont que des conditions**

qui doivent permettre à la vie de foi évangélique d'irriguer le monde neuf — et ancien — qu'il nous est donné de construire. La foi dans une société planétaire aux frontières ouvertes, aux comportements religieux extrêmement diversifiés, est en cause. **Or notre foi est essentiellement eucharistique** : « *Faites ceci en mémoire de moi.* » Les prêtres-ouvriers — dès la première génération — l'avaient saisi d'une manière significative : seuls, en équipe ou avec quelques laïcs, ils célébraient l'Eucharistie du Seigneur, ils accueillaient son "passage" au cœur et au creux de leur existence de témoins souvent silencieux. Peut-être rien d'autre n'est demandé aux communautés chrétiennes de demain, sinon ce témoignage d'être un Peuple eucharistique. Il nous faudra revenir sur cette affirmation.

◆ De la terre à l'ecclesia

Auparavant, **interrogeons les Écritures**. La Bible nous dit quelques choses du rapport de la Communauté croyante à la terre et à l'es-

pace. Depuis Abraham, toute l'histoire sainte est la réponse concrète de la promesse de Dieu : tu seras un Peuple, tu auras une terre, et ce pays que je te donnerai sera une terre sainte, une terre de paix et de pain ; sous la tente de la rencontre ou dans le temple de Jérusalem, Dieu sera ton hôte. Le Seigneur habite ici. Les nomades seront sédentaires, ils construiront des villes. Ils vivront dans des maisons. Sion est leur mère. La source matricielle.

Bref, nous ne pouvons vivre sans territoire ; nous ne serons jamais des extraterrestres ; nous sommes pétris de glaise ; nous avons les pieds sur le macadam ! Rêver d'une Église sans toits ni lois, c'est préférer l'idéologie à l'Évangile, c'est refuser le mystère même de l'Incarnation de Dieu. Le Christ est de Palestine ; il est né à Bethléem ; il a grandi à Nazareth ; il a été crucifié sur le Golgotha aux portes de Jérusalem. Il est vrai cependant qu'*il n'avait que des pierres pour reposer sa tête* ; et il a dit : *Vous adorerez Dieu en esprit et en vérité, Détruisez ce temple, je le rebâtirai en trois jours*. Il parlait de son corps ! Là précisément une rupture fondamentale se produit : **le lieu et le territoire n'ont plus le même statut**

théologique : c'est l'Assemblée, l'*Ecclesia*, qui est convoquée autour de son Seigneur. « *Quand deux ou trois sont "assemblés" en mon nom, je suis au milieu d'eux.* »

Les règles existentielles de l'*Ecclesia* chrétienne sont données dès le premier chapitre du livre des Actes des Apôtres. J'en retiens six : professer la foi au Christ Jésus ressuscité d'entre les morts et en témoigner ; refuser de s'évader dans l'imaginaire d'un retour merveilleux du Ressuscité ; avoir une maison et s'y rassembler (*ils étaient environ cent vingt*) ; être unanimes dans la prière, notamment avec Marie, la mère de Jésus ; vivre en communion avec les Douze et accepter la présidence de Pierre ; ouvrir les Écritures qui sont offertes comme Parole de Dieu. Avec les sacrements de la foi, toutes les sources du "Peuple eucharistique" sont données.

◆ "Communion missionnaire"

L'Église du Christ est donc une part du Peuple de Dieu ; elle est le Peuple de Dieu convoqué et assemblé par le ministère

des apôtres afin qu'elle devienne évangéliquement le signe et le sacrement du salut et de la présence de Dieu, ainsi que le signe et le sacrement d'unité de toute notre humanité. L'Église est donc convocation et manifestation originale de l'invisible tendresse de Dieu en Christ dans la lumière de son Esprit. En effet, le Peuple de Dieu est une portion d'humanité que Dieu se choisit sans cesse par le don du Saint-Esprit. Nous n'en connaissons pas les frontières et les limites. L'Église ne naît ni d'une ethnie, ni d'une classe sociale, ni d'une histoire, ni d'un territoire, ni même d'une religion établie ou d'une nation... Elle naît du Christ pascal. Dieu est libre ; Dieu ne fait acception de personne. L'annonce de la Résurrection, la rencontre du Ressuscité, l'engagement du baptême et le don de la confirmation sont l'œuvre de la grâce ; et les moments sacramentels font des croyants les "pierres vivantes" de l'Église. Pour le salut de toute notre humanité. Le chemin d'Emmaüs ouvre au sens des Écritures et dévoile la Résurrection, il conduit au partage de l'Eucharistie de Dieu. Nous retrouvons là la grande Liturgie chrétienne qui s'inscrit dans l'Histoire

re et en fait craquer les frontières. C'est pourquoi la Communauté croyante qui célèbre ne se rassemble pas pour elle-même ; elle n'est ni un club ni une oasis ni une fuite au désert.

Elle est "communion missionnaire". Elle est quotidiennement bousculée dans le tourbillon de la Pentecôte. Elle est dans le monde, pour le monde. Elle exerce "la fonction apostolique missionnaire". Mais pour que tous accomplissent la mission de témoignage et d'annonce, quelques-uns — par vocation de Dieu et leur libre engagement — sont disponibles, choisis, appelés, institués, ordonnés afin d'être totalement consacrés à la mission de l'apostolat en Église et en son nom...

Il nous fallait faire ce long détour pour montrer que si le territoire est condition de vie et de survie de toute communauté, la communauté chrétienne est d'abord une assemblée, elle s'inscrit dans le registre de l'associatif et du nomadisme ; elle est communion de personnes avant de se constituer en structures et en institutions. Maintenant il est juste d'aller plus loin dans notre recherche. Nous parlerons de "communautés de terrain" au sein de l'Église locale.

III. PROJETS MISSIONNAIRES

Comment peut-on aller plus loin dans notre recherche ? Notre étude entend bien porter la question de la signification du territoire, du sol et de l'espace pour que l'Église réalise ce pourquoi le Christ Jésus l'a fondée, avec et autour des apôtres : l'Église est missionnaire ; l'Église est "communion missionnaire" ; l'Église est communautés missionnaires.

Il serait dangereux de vouloir englober la vie et l'action de l'Église sous un même registre ; elle ne peut s'organiser d'une manière unique et uniforme ; elle n'est pas une vaste institution aux structures pyramidales, sorte d'Armée du salut... En France et dans le contexte historique qui nous est propre et dans lequel, sans nostalgie, les évêques se sont situés dans leur récente *Lettre aux catholiques de France*, trois grandes voies missionnaires peuvent être tressées ensemble — et le sont déjà — dans chaque diocèse et dans l'ensemble de la nation ; trois voies qu'il nous faut toujours entrelacer ; trois voies qui se tracent

sur le tissu social et culturel de notre pays ; trois voies qui irriguent d'une force spirituelle neuve la terre de nos ancêtres, dont nous sommes les héritiers sans chrétienté et en mondialisation !

◆ Le mur à abattre

Au-delà de toutes frontières. Depuis la première Pentecôte et le don de l'Esprit, les disciples du Ressuscité sont allés de par les mondes vivre et annoncer la Nouvelle de paix et de salut. De nos jours encore, après vingt siècles, ils sont poussés par les événements politiques ou culturels, mais habités par leurs expériences spirituelles : « *Allez dans le monde entier, annoncez...* ». Ce qui importe ici, c'est la passion de la rencontre et du dialogue, donc **la recherche de l'inculturation**. Il s'agit bien de témoigner mais en "vivant avec"...

Le missionnaire est un voyageur ; il risque sa vie sur les routes ; il crée des réseaux ; il vit en équipe de mission, jamais seul ; il est accueilli dans une maison et ne veut être à charge de personne, sinon de la charité de

Dieu. Son message est celui de Paul : *Maintenant, en Jésus Christ, vous qui jadis étiez loin, vous avez été rendus proches par le sang du Christ. C'est lui, en effet, qui est notre paix : de ce qui était divisé, il a fait une unité. Dans sa chair, il a détruit le mur de séparation, la haine. Il a aboli la loi et ses commandements avec ses observances. Il a voulu ainsi, à partir du juif et du païen, créer en lui un seul homme nouveau, en établissant la paix, et les réconcilier avec Dieu tous les deux en un seul corps, au moyen de la croix ; il a tué la haine* (Ep 2,13-17). Le ministère de "réconciliation" est sa passion, son aventure.

Cette image du mur à abattre hantait la conscience du cardinal Emmanuel Suhard. Il le dit pour des zones de campagne déchristianisée comme la Bourgogne ou le Limousin ; il en fait le constat pour la classe ouvrière : l'Église est loin des travailleurs qui peuplent la banlieue parisienne pour le service de laquelle il est l'archevêque ! Le mur, il faut toujours le détruire ; et c'est une entreprise de longue haleine. Cette spiritualité de l'engagement a alimenté et alimente toujours les membres de la Mission de France. Avec beaucoup

d'autres ! Là où se trouvent des fractures dans la société contemporaine, là où se sont élevées des frontières entre la foi en Christ et ses contemporains, l'apôtre va y planter sa tente et souvent vivre concrètement l'expérience décapante de l'enfouissement. Les prêtres ouvriers ont porté et portent encore ce témoignage : ils sont indispensables à tout effort actuel d'évangélisation.

Des routes, des réseaux, des familles, une maison, des relais..., bref cette voie missionnaire demande une grande disponibilité et une vie d'équipe... et avant tout la "présence compromise", c'est-à-dire une présence qui invite au dialogue, ose offrir l'Évangile et accepte la réciprocité.

Je retiens **quelques lieux ou milieux qui provoquent un engagement ecclésial déterminé** : les banlieues des grandes agglomérations urbaines (le Nord-Marseille, Ivry-sur-Seine...), un monde rural aux transformations sociales évidentes (la vallée du Serein dans l'Yonne, les plateaux du Limousin, le vignoble du Libournais...), les loisirs et les activités culturelles tels que les sports d'hiver à Tignes en Savoie, la recherche

scientifique avec son pouvoir technologique, l'évolution de la classe ouvrière et la transformation du travail, la présence en Égypte et la sphère islamique, etc.

◆ Les jeunesses

Qu'on me permette de souligner un appel qui me tient particulièrement à cœur. **La génération — si diversifiée — des jeunes et des jeunesses de notre pays** se trouve dans la même situation que la classe ouvrière il y a cinquante ans dans sa relation à l'Église. Le mur de la non-rencontre existe. Et bien souvent, malgré la qualité et le courage des animateurs, les "outils" pastoraux mis en œuvre ne tracent pas le chemin du dialogue et de la révélation des valeurs qui font vivre. À frais nouveaux, il nous faut redevenir missionnaires auprès de générations dont la coupure avec l'Église et la vérité de son Évangile est non seulement évidente mais béante comme une blessure mortelle. Je rêve des "équipes de mission" inculturées dans les mondes des jeunes ! C'est urgent.

Il s'agit, avec la force de l'Esprit et dans des cultures "étrangères", de dévoiler la présence du Ressuscité et la pertinence de son message. La recherche en ce domaine n'est plus celle du sol, de la terre et des racines, mais de l'avenir, de l'errance et des projets ; les jeunes aiment faire halte dans leurs familles; ils fréquentent écoles et universités; ils travaillent ou sont inscrits à l'ANPE ; ils se regroupent, s'agglutinent... pour un temps, un événement, parfois quelques nuits ! Mais la question reste : où sont-ils, les jeunes ?

◆ Services religieux et paroisses

Le chemin d'Emmaüs est la deuxième voie. Aujourd'hui, dans ce temps que l'on dit "post-moderne", beaucoup se considèrent catholiques; ils seraient étonnés, plus encore scandalisés si les responsables de l'Église leur refusaient d'être membres de l'Institution chrétienne ; ils ont des droits. Ils demandent à l'Église de les servir et de leur offrir les services culturels et religieux dont ils sentent avoir besoin à l'occasion d'événements ponctuels

qui s'inscrivent dans leur existence. Ils entendent célébrer leurs expériences humaines et les sentiments religieux qui les habitent. **L'Institution est regardée alors comme prestataire de services**, comme en d'autres domaines ils exigent présence et service des grandes structures qui soutiennent la vie sociale, l'école, l'hôpital, les sports, les loisirs... Ou le spectacle de l'éclipse du 11 août dernier ! Ne disons pas trop vite qu'ils nous enferment dans la société de consommation; inscrivons plutôt l'obligation de l'accueil et du compagnonnage.

Ce chemin est catéchuménal. Il est une proposition d'évangélisation. Il s'inspire de la voie tracée par les disciples d'Emmaüs. De tout temps, la démarche religieuse se faisait dans la paroisse de son domicile, dans son village ou dans son quartier. Tout catholique était, par définition canonique, "paroissien" et il le savait. Les habitudes ont changé sur ce point aussi. Et l'obligation revient à la paroisse de donner toutes les possibilités et les facilités pour permettre à la personne qui ne "pratique" pas, qui ne fréquente pas le lieu paroissial, de se diriger et d'être accueillie comme il se doit.

Je pense que la qualité et l'opportunité de la grande réforme des paroisses se situent précisément dans ce champ de l'action religieuse du public chrétien. La paroisse que l'on pourrait appeler "cantonale" est d'abord au service d'une population qui veut avoir son église, son curé, des laïcs assumant les divers services qui sont offerts au grand nombre. Le découpage administratif est une obligation morale. **Habiter quelque part donne des droits.**

◆ Sépultures

Je prends un exemple des plus significatifs. Une civilisation se juge par sa capacité de réunir la famille pour le repas et d'accomplir **les rites funéraires**. « *Dis-moi comment tu conduis tes morts en terre, je te dirai qui tu es !* » C'est une démarche sacrée ; et les administrations étatiques comme les commerces de services tels que les Pompes funèbres ne peuvent suppléer au manque de célébration religieuse. Le presbytère et l'église ont des fonctions propres. Ils portent une symbolique forte dans ce contexte. Et je ne parle pas du cimetière !

De ces services religieux, le "missionnaire" peut — parfois, c'est impossible — faire une démarche de révélation, tout au moins un ministère, celui de l'accompagnement, du recueillement, de l'écoute, du cheminement. Dans la situation du deuil, le ministère est celui de la compassion et du dévoilement. La célébration devient un don : celui de Dieu qui aime à en mourir, celui de l'espérance. Peut-être que je n'aurais pas écrit cela il y a quarante ans ! Mais avec bien des prêtres, des diacres et des laïcs engagés, j'écris le nom de "missionnaire" sur la célébration ecclésiale des sacrements et de la prière publique.

◆ Les églises

Allons plus loin encore. **Prendre en charge le témoignage souvent muet des églises qui sont plantées dans les villages et les quartiers**, en tant qu'elles sont les maisons du peuple croyant en Christ, maison de Dieu même, peut — dans la situation actuelle — être un acte missionnaire. Disons aussi : assumer la dimension culturelle de nos églises

et de notre patrimoine religieux comme témoignage de la beauté et de la gratuité et comme signe d'une verticalité de tout être humain, c'est accomplir le service de l'homme. L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de parole ! Parole qui sort de la bouche de Dieu. La sécularisation de la société n'impose pas sa désacralisation ; le sacré ne s'efface pas ; il se vit autrement. Et pour une large part, c'est à l'Église catholique que cet "autrement" est confié. Évangéliser le religieux et le sacré est une tâche urgente devant les déviances sectaires que nous subissons.

◆ Communautés de terrain

Il est une troisième voie : être un peuple eucharistique. Elle est la source des sources. Elle conduit au puits de Jacob, à la rencontre décisive avec la Samaritaine et les habitants du village de Sychar. Elle nous introduit sur le vaste chantier de la refondation de communautés croyantes. Si c'est vraiment la foi chrétienne qui est en cause, c'est aux sources de la foi qu'il nous faut désaltérer le

peuple de Dieu qui vit la dispersion et les bousculades de la diaspora et qui est parfois désorienté au forum planétaire du grand commerce des pensées, des idéologies, des religions, des pouvoirs médiatiques et étatiques comme des sectes.

Un réel travail de l'intelligence de la foi a été offert depuis le Concile Vatican II. Cependant cet effort a donné son fruit et il est actuellement insuffisant. La communauté fondamentale doit être recomposée et réinventée : elle n'est plus la communauté paroissiale du temps du Père Michonneau et de la ville de Colombes ; elle ne peut être la communauté de base d'Amérique latine ; elle n'est pas la communauté ethnique comme souvent aux USA ; elle ne sera jamais le fruit de la démarche évangélisatrice et affinitaire des mouvements de milieux et de classes sociales ; elle ne sera pas les communautés nouvelles récemment vécues dans notre pays... Beaucoup de ces expériences et de ces modèles apportent des éléments irremplaçables.

Le témoignage heureux des premières générations chrétiennes est pour nous lumière et source sur le chemin de recomposition du

tissu ecclésial pour le siècle qui vient ; il n'en est ni le modèle ni l'idéal. L'axe essentiel de cette aventure évangélique est l'Église locale présidée par l'évêque et son presbytérium avec le service des diacres et le peuple synodal. Dans le diocèse, il s'agit bien de refonder des communautés eucharistiques, des communautés de terrain qui ont à vivre les trois affirmations du Christ : « *Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux.* » « *Faites ceci en mémoire de moi... ; prenez et mangez.* » « *Regardez comme ils s'aiment...* »

◆ Église sacrement

Si l'Église est corps du Christ et temple de l'Esprit, elle est authentiquement missionnaire en recevant de son Seigneur et maître **la capacité d'être signe et sacrement de la présence du Dieu trois fois saint** que nous adorons dans la lumière de la foi. L'affirmation théologique du Concile dès les premières lignes de la Constitution dogmatique *Lumen gentium*, nous avons l'hon-

neur et la charge de la mettre en pratique. Bref l'Église en ses communautés de terrain doit être "miracle", au sens de l'évangéliste St Jean. Il n'importe pas qu'elles créent leur visibilité comme on expose dans une devanture commerciale les produits que l'on veut vendre.

Mais il leur ne suffit pas non plus d'être la graine jetée et enfouie dans la terre des hommes. Les chrétiens doivent être lumière, foyers de feu dans l'aire sociale. Comme pour les familles, les communautés de terrain au sein de l'Église locale doivent s'inscrire dans la société et demain, marquer le tissu associatif par leur présence originale et particulière. Nous devons rendre visible l'Invisible ! C'est le défi ! C'est l'aventure...

◆ L'Eucharistie des cinq heures

La communauté de terrain ne supprime pas la paroisse ; on l'aura compris. Elle veut en être le foyer — ou les foyers —, elle est invitation à mieux vivre le mystère eucharistique ; l'Eucharistie est source et sommet

de toute évangélisation. Il est temps de réapprendre aux chrétiens (fidèles et engagés dans les services et l'action), à faire eucharistie, à vivre pendant cinq heures dans la joie et la paix reçues la grande liturgie pascale : l'accueil et le partage de la Parole, le don réciproque des joies et des victoires humaines ainsi que des misères et des drames qui sont l'existence au quotidien, la célébration pascale de la prière eucharistique, le repas fraternel et festif, et la mise au point des tâches et des activités au bénéfice de tous les habitants de la paroisse (ou autres secteurs...). Traiter de tout ce qui concerne la communauté de terrain n'est pas l'objet de cet article. D'ailleurs, redisons que nous vivons une recherche en Église diocésaine ! Laissons la route ouverte... Revenons à notre sujet : pourquoi vouloir définir la communauté par le concept de "terrain" ?

Plusieurs raisons peuvent être données. La plus immédiate est d'être normalement située dans une paroisse et sur un territoire, au milieu d'une population que l'on ne choisit pas. Je crois qu'il serait dangereux pour la mission évangélique de l'Église

d'entrer dans une dynamique de regroupement affinitaire, laissant à chacun le soin de trouver son lieu et son milieu au gré des circonstances et des relations individuelles. Respecter les vocations et les désirs de chacun est l'expression de la liberté et de Dieu et de toute personne humaine. Cependant l'Évangile ouvre le chemin à un monde fraternel et réconcilié. L'individualisme n'est pas sa finalité, même si nous devons le prendre en considération dans l'évolution de la civilisation qui se cherche.

◆ Réforme liturgique

Il est une autre raison ; **elle est dans le fait que la communauté est eucharistique**. Nous sommes invités à un repas pascal. Un repas selon les disciples d'Emmaüs demande de dresser la table quelque part ! On ne recevra jamais le "pain de Dieu" par internet ou par téléphone portable. Déjà Jésus, qui n'avait pas de maison personnelle, s'est très souvent assis à la table de ses hôtes, Zachée, Marthe, aux noces de

Cana ou dans la maison du publicain... Et le jeudi la veille de sa mise en croix, il a envoyé les disciples préparer la "salle haute" pour la Pâque, laissant pour toujours son mémorial.

J'ajoute ceci : Le Concile a imposé une étonnante réforme liturgique ; et ce n'est nullement extraordinaire que celle-ci ait provoqué une crise grave et demandé une réelle conversion. Il ne s'agit pas d'abord du latin, voire des textes et des rites nouveaux. C'est plus fondamental ! De même que le concile de Trente avait exigé que l'annonce de l'Évangile et la prédication soient données au milieu du peuple, dans la nef et non dans l'aire sacrale réservée aux clercs, de même Vatican II nous a fait faire — dans la fidélité à la tradition primitive — un retournement (je n'ose écrire une révolution, mais...) : le prêtre, accompagné du diacre, convoque le peuple de Dieu à la Table du Seigneur et le constitue en assemblée, en *ecclesia*, afin de vivre le Mémorial pascal. Et l'on cherche encore **comment placer dans nos églises la table qui est l'autel du Sacrifice rédempteur, signe du Christ lui-même, pierre**

d'angle, centre et axe de tout l'édifice, tombeau ouvert du Ressuscité. La symbolique est d'une force immense et nous avons trop souvent joué avec le mystère qui fut par le Christ remis entre nos mains.

◆ L'autel

Nos frères d'Orient sont affrontés à la même exigence théologique, et pourtant les Églises orientales gardent l'iconostase. Je pense que notre Église latine, par volonté missionnaire et souci de donner au Peuple de Dieu sa vraie place, a réalisé une avancée positive et puissante ; mais combien de chemin il nous reste à accomplir pour que soit vécu authentiquement le mystère eucharistique et donc rédempteur. Je suis convaincu que là se joue, d'une manière obscure et non maîtrisée, l'avenir du christianisme en Occident. Bref, au centre de la communauté de terrain, il faut édifier, placer, situer, dresser, construire l'autel. Et voici posée une question que je dis théologique : est-ce dans une de nos nombreuses églises, souvent belles et ancestrales ? Ou

faut-il choisir une maison quasi familiale dans laquelle l'autel sera le lieu toujours provisoire de la vie quotidienne ? Comment vivre le chemin d'Emmaüs qui fait entrer dans le mystère de Dieu ? **Comment célébrer (pendant au moins une longue heure), la grande Prière eucharistique que nous donne l'Église ?** Car nous ne sommes pas les maîtres de Dieu !

Je ne sais aujourd'hui répondre à ces questions. Donnons des éléments d'appréciation et de jugement. L'Église catholique en France, qui assume son histoire et se refuse à perdre son statut public, ne sera jamais une association privée pour individus ayant le goût et le loisir de se donner une vie spirituelle, comme on aime faire de la musique ou du sport ! Son statut public se manifeste par les milliers d'églises que nous avons reçues de nos ancêtres dans la foi et dont la propriété factuelle est couverte par la loi et nous situe dans l'état de droit. C'est pourquoi je crois nécessaire d'habiter les "maisons" des chrétiens que sont les bâtiments-églises. Reste posé bien sûr l'aménagement intérieur de l'église, et par rapport à l'autel face au peuple, et par rapport à l'expression de la vie commu-

nautaire, et par le souci de confort et de chauffage, etc. C'est là un vaste chantier. Mais il serait grave de désertier les églises, tout au moins les églises qui seront choisies comme demeures de la communauté de terrain.

◆ Les maisons

L'autre réponse est, tout en gardant à l'église son statut d'église communale et parfois paroissiale, de chercher dans une autre direction : **construire une maison des chrétiens**, édifice qui ne ressemblerait pas aux nombreuses salles de rencontres et de patronage. Nous n'oublions pas que les premières communautés apostoliques se réunissaient dans des maisons particulières, telle la maison des Laterani à Rome. Là encore, il faudrait retenir et imposer les fonctions et les besoins d'un semblable projet. Et le faire non seulement pour les nécessités immédiates, mais pour y manifester, dans l'organisation architecturale, la place du Christ et donc de l'autel d'une part, et d'autre part la visibilité origina-

le, évangélique, de la maison de croyants qui offre le signe et le miracle de Dieu.

Ainsi, être missionnaire en notre pays, c'est fonder des communautés de croyants sur un terrain — un humus — particulier et concret. La réforme des paroisses impose d'aller au delà des décisions administratives et synodales. Il y va de l'avenir de la foi chrétienne dans un pays qui, dans les instances politi-

ques, cherche insensiblement à faire du christianisme un patrimoine culturel ou une expression privée de quelques citoyens. C'est l'enjeu des années du futur siècle ! L'Évangile n'est pas une sagesse. Il est le testament d'une Personne divine qui, au sein de la communauté — et par elle —, se dit et s'accomplit. Le Christ est alpha et oméga. Dieu est révélation. L'Esprit souffle...

"L'incompréhensibilité" de Dieu

Peut-on parler de Dieu ? La question est moins oiseuse qu'il ne paraît. Répondre oui, n'est-ce pas courir le risque d'enfermer Dieu dans nos mots et de ne pas reconnaître sa présence évoquée sous d'autres mots ou autrement ? Répondre non, c'est se condamner au silence agnostique et renoncer à toute révélation...

Au IV^e siècle, Eunome, croyant saisir l'essence même de Dieu avec le terme *inengendré*, en tirait argument pour dire que le «Fils de Dieu», étant *engendré*, n'était pas Dieu. À quelques nuances près, c'est l'argumentaire que reprendra l'islam quelques siècles plus tard.

C'est pourquoi Basile de Césarée (330-379), Grégoire de Nysse (332-395), Cyrille de Jérusalem (315-387), Jean Chrysostome (354-407) ou Augustin (354-430) ne cesseront d'affirmer l'*incompréhensibilité* de Dieu. Non pas

Présentation
par
Jean-Marie PLOUX

pour dévaluer les expressions de la foi mais pour les situer dans leur relativité en face du Mystère de Dieu. Précieux témoignages dans notre dialogue avec les croyants relevant d'autres religions ou sagesse.

Après Grégoire de Nysse (LAC n° 197), nous proposons quelques lignes de Jean Chrysostome. Certains des termes qu'il emploie se trouvent déjà dans saint Paul : *Invisible* (Rom 1, 20), *indicible* (2 Cor 12, 4), *inénarrable* (2 Cor 9, 15), *insondable* (Rom 11, 33), *impossible à découvrir* (Rom 11, 33), *inaccessible* (1 Tim 6, 16) ; d'autres viennent de Philon ou Clément d'Alexandrie... Tout se résume en cette phrase : «*L'essence de Dieu est incompréhensible pour toute créature.*» (Homélie I, 309), ou, d'une manière plus radicale, en cette autre : «*Celui qui ignore Dieu n'est pas celui qui se résigne à ignorer quelle est son essence, mais au contraire celui qui prétend la connaître.*» (Homélie V, 371 373).

. . .

Dieu est incompréhensible aux hommes

Je vous exhorte donc à éviter leur folie, car c'est le comble de la folie que s'acharner à connaître Dieu dans son essence. Et pour que vous compreniez que

c'est bien en effet le comble de la folie, je vous le montrerai à l'évidence par le témoignage des écrivains sacrés : non seulement ceux-ci ignorent manifestement ce qu'il est dans son essence, mais encore ils ne savent que dire de l'étendue de sa sagesse ; or ce n'est pas l'essence qui dérive de la sagesse, mais la sagesse de l'essence. Quand donc les écrivains sacrés ne peuvent pas même délimiter celle-là avec exactitude, quelle est la folie de ceux qui croient pouvoir soumettre son essence elle-même à leurs propres raisonnements ? Écoutons donc ce que dit l'écrivain sacré à ce sujet : « La connaissance que tu as de moi m'a été un objet d'admiration (Ps 138, 6) ». Mais suivons plus loin son propos : « Je te bénirai, parce qu'on t'admire avec crainte. (Ps 138, 14) » Que signifient ces mots : "avec crainte" ? Nombreuses sont les choses que nous nous contentons d'admirer, mais non pas avec crainte, par exemple la beauté des colonnes, ou des chefs-d'œuvre de la peinture, ou des corps dans leur fleur. Nous admirons aussi l'étendue et l'abîme infini de la mer, mais ceci avec crainte, lorsque nous nous penchons sur cet abîme. De même l'écrivain sacré, s'étant penché sur l'océan infini et béant de la sagesse de Dieu, a été pris de vertige et, ayant admiré avec une grande crainte, il a reculé en criant ces mots : « Je te

bénirai, parce qu'on t'admire avec crainte ; admirables sont tes œuvres », et aussi : « La connaissance que tu as de moi m'a été un objet d'admiration ; elle s'est affermie ; il m'est impossible de l'atteindre. »

Tu vois les bons sentiments du serviteur : « Je te rends grâces, dit-il, pour cette raison : parce que j'ai un Maître incompréhensible. » Et il ne parle pas ici de son essence : qu'elle soit incompréhensible, il laisse cela de côté comme un fait reconnu de tous ; non, il parle ainsi de l'omniprésence de Dieu, pour montrer qu'il ne sait même pas comment Dieu est présent partout. Pour te convaincre que c'est bien de cela qu'il parle, écoute la suite : « Si je m'élève au ciel, tu t'y trouves ; si je descends dans l'enfer, tu y es présent. (Ps 138, 8) » T'expliques-tu comment Dieu est présent partout ? Le prophète¹, lui, n'en sait rien ; il est pris de vertige, il se trouve démuné, il est troublé quand il cherche seulement à le concevoir. N'est-ce donc pas le comble du manque d'intelligence, que des hommes si inférieurs en grâce à ce prophète prétendent scruter l'essence même de Dieu ? Et pourtant c'est ce même prophète qui disait : « Les mystères et les secrets de ta sagesse, tu me les as révélés. (Ps 50, 8) » Et, en dépit de cette connaissance des mystères et des secrets de sa sagesse, il la proclame en elle-même inaccessible et incompréhensible. Car, dit-il « grand est le Seigneur, grande est sa puissance, et son intelligence échappe à la mesure (Ps 146, 5) », c'est-à-dire à la compréhension. Que dis-tu ? La sagesse est incompréhensible au prophète, et l'essence nous serait à nous com-

1. C'est-à-dire l'auteur des Psaumes.

préhensible ? N'est-ce pas là manifestation de la folie ? Sa grandeur n'a pas de bornes, et tu prétends circonscrire son essence ? [...]

Voyons cependant si Paul ne la connaissait pas, en tant qu'il jouissait d'une grâce plus abondante. Or c'est lui qui disait : « Nous connaissons en partie et nous prophétisons en partie. (1 Cor 13, 9) » Et il ne le dit pas seulement en cet endroit, mais ailleurs, en parlant lui aussi non pas de l'essence, mais de la sagesse qui se manifeste dans la providence, et il ne considère pas la providence générale qui veille sur les Anges, les Archanges et les Vertus d'en haut, mais cette partie de la providence qui prend soin des hommes sur la terre, et encore sous un aspect particulier. Car il ne l'examine pas dans son ensemble, en tant qu'elle façonne des corps, qu'elle nourrit les hommes ici-bas, qu'elle dispense les produits de chaque saison de l'année ; non, laissant tout cela de côté, il ne considère qu'une toute petite partie de la providence divine, en tant qu'elle a repoussé les Juifs et accueilli les païens, et, tourné vers ce point minuscule, comme s'il voyait une mer infinie ou un abîme béant, saisi de vertige, il fait aussitôt un bond en arrière et pousse un grand cri en disant : « O abîme de la richesse, de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont insondables. (Rom 11, 33) » Il ne dit pas "incompréhensible", mais "insondables". S'il est impossible de les sonder, il l'est bien davantage encore de les comprendre. « Et l'on ne peut découvrir les traces de ses voies. » Ses voies ne peuvent être découvertes et il serait lui-même compréhensible ? Réponds-moi. Et que dis-je, ses voies ? Les récompenses qu'il nous réserve sont aussi incompréhensibles. Car « l'œil de l'homme n'a pas vu, son oreille n'a pas entendu et son cœur n'a pas senti monter

jusqu'à lui ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. (1 Cor 2, 9) »
Bien plus, le don qu'il fait est inexprimable : « Grâces soient rendues à Dieu, dit-il, pour le don inexprimable qu'il nous fait (2 Cor 9, 15) », et « sa paix dépasse toute intelligence (Phil 4, 7) ».

Que dis-tu ? Ses jugements sont insondables, ses voies impossibles à découvrir, sa paix dépasse toute intelligence, ses dons sont inexprimables, ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment n'est pas monté jusqu'au cœur de l'homme, sa grandeur n'a pas de borne, son intelligence est sans mesure, ainsi tout en lui est incompréhensible, et lui seul serait compréhensible ? Comment pourrait-on le prétendre sans être au comble de la démente ? [...]

Homélie I, 188-270

*

* *

[Pourtant nous connaissons Dieu par la révélation du Christ.]

Considérant tout cela et voulant montrer que de telles et si grandes merveilles ne pourront jamais nous être offertes par aucun raisonnement, mais que la foi seule est capable de nous les faire connaître et de nous les rendre claires, Paul a dit au sujet de la foi : « ... connaître la vertu de sa résurrection (Phil 3, 10) ». En effet, si le raisonnement ne peut aucunement nous représenter une résurrection quelconque – parce que cela dépasse la nature et le cours ordinaire des choses –, quel raisonnement pourra nous représenter cette résurrection tellement différente de toutes les autres ? Aucun assurément, mais nous n'avons

besoin que de la foi pour croire qu'un corps mortel est ressuscité et qu'il est parvenu à une vie immortelle, qui est sans borne et sans fin. C'est justement ce que Paul exprime ailleurs en ces termes : « Le Christ une fois sorti du tombeau ne meurt plus, la mort n'a plus d'emprise sur lui. (Rom 6, 9) » Il s'agit donc là d'une double merveille : à savoir, d'abord, ressusciter, puis ressusciter de la sorte ! Voilà pourquoi il dit au sujet de la foi : « ... afin de connaître la vertu de sa résurrection ». S'il nous est impossible d'atteindre par nos raisonnements la résurrection, combien l'impossibilité est-elle plus grande encore quand il s'agit de la génération divine !

C'est en parlant de cela, et aussi de la croix et de la passion, que Paul a montré que tous ces mystères relevaient de la puissance de la foi. Puis, après avoir tenu tous ces propos, il poursuit en disant : « Frères, pour moi, je ne pense pas avoir tout saisi. » Il ne dit pas « Pour moi, je ne peux rien savoir », mais : « Je ne pense pas avoir tout saisi (Ph 3, 13) ». Il témoigne ainsi qu'il n'a en partage ni une ignorance complète, ni une connaissance complète. Car dire : « Je ne pense pas avoir tout saisi », c'est montrer que l'on est arrivé jusqu'à un certain point de la route, que l'on marche et que l'on avance plus loin, mais sans avoir encore aucunement atteint le terme. »

Homélie II, 435-460

Textes extraits de : Jean Chrysostome, *Sur l'incompréhensibilité de Dieu*,
Tome I, Homélie I-V,
Introduction de Jean Daniélou, traduction de Robert Flacelière,
Sources Chrétiennes n° 28 bis.

Sur la question dogmatique en Occident

Éditions Fayard, 1999.

de Pierre LEGENDRE

Qu'est ce qui peut justifier que nous obéissions à la loi ? Est-ce une origine divine ou transcendante qui appellerait notre respect et notre soumission ? Ou bien de façon plus pragmatique, peut on considérer qu'on doit obéir à la loi parce qu'elle représenterait une forme de consensus issu de négociations complexes

entre les individus et les groupes d'une société, permettant ainsi un *modus vivendi* acceptable par tous ? Cette question peut sembler abstraite. Elle est pourtant centrale pour tenter de comprendre la place des lois dans notre société et pour saisir les évolutions qui traversent actuellement la vie des personnes et des sociétés.

Pierre Legendre est un spécialiste de l'histoire du droit et en particulier du droit romain et il est fortement marqué par la psychanalyse. La réponse qu'il apporte à cette question va à contre courant de ce que beaucoup pensent aujourd'hui et elle mérite notre attention. L'auteur avait déjà présenté sa pensée dans un court ouvrage au style très dense, *La Fabrique de l'homme occidental*. *Sur la question dogmatique en Occident* offre des développements beaucoup plus longs et d'une lecture exigeante. Essayons d'en présenter les grandes lignes.

1 - La structure dogmatique de la constitution de la société

On comprendra mieux la recherche de l'auteur si on a présent à l'esprit ce que la psychanalyse dit de la façon dont l'homme accède

au registre de la représentation et du symbole. L'homme ne devient tel qu'en se séparant des choses et des êtres, en se mettant à distance d'elles et en les nommant. Sous l'influence du Père, l'enfant sort de la fusion première qu'il entretient avec sa mère, il devient capable de la nommer, de prendre de la distance par rapport à elle. L'enfant devient dès lors capable de se situer au milieu du monde et des personnes, il comprend en particulier quelle est sa place dans la succession des générations.

Pourquoi ce détour par la psychanalyse ? Parce qu'il permet de comprendre les origines de la vie sociale et en particulier le rôle de la loi et du droit des personnes qui fixe à chacun sa place. La loi apparaît en effet comme quelque chose de non négociable, qui est à l'origine de la société et qui lui permet de vivre. De même que le langage s'interpose entre l'homme et les

choses ou entre les personnes, la loi est condition nécessaire pour qu'une société humaine se développe en tant que telle. Comme le Père s'interpose entre l'enfant et la mère et permet des relations sociales, Dieu donne un système des lois qui régule les rapports entre les personnes en interdisant à qui que ce soit de jouer à l'apprenti sorcier. La société n'a pas plus à justifier la loi que l'enfant son Père. La loi doit seulement être exhibée, mise en scène de façon solennelle.

C'est ce que Pierre Legendre appelle la structure dogmatique de la constitution de la société et qui présente un caractère universel, quelle que soit la société considérée. L'aspect dogmatique signifie le caractère de donnée non-manipulable et qui doit être reçu comme tel. Par qui la loi est elle donnée ? Les réponses peuvent varier : Dieu, l'Empire ou la République. Il s'agit donc d'un Tiers extérieur et inac-

cessible, l'équivalent du Père pour la genèse de l'enfant. Et c'est ce Tiers qui est garant de l'intangibilité de la loi en tant que telle.

Cette structure universelle est perceptible d'une façon particulière en Occident au douzième siècle lorsque notre société adopte le droit romain. Aussi bien l'Église que l'État se soumettent à ce droit et il y a là un moment véritablement fondateur de la société moderne. Ce sera aussi le moment où la théologie qui s'occupe du "fondement", se sépare du droit qui se préoccupe de la "technique", ouvrant ainsi la voie à la laïcisation future. Le tiers garant de cette loi fondamentale changera et la République prendra par la suite la place de Dieu. Mais le droit romain et en particulier le droit des personnes restera comme une référence à laquelle on ne touche pas, admise comme telle et sans qu'il y ait besoin de la justifier. Le système de loi peut être



amendé ou amélioré. Il ne peut être remis en cause dans son essence.

2 - Une dérive récente

C'est sur ce point que l'auteur s'oppose à ce qu'il perçoit comme un consensus actuel dangereux sur la question de la loi. Il craint en effet une subversion de ce montage structurel qui fait de la loi quelque chose qu'on ne peut manipuler.

Nous vivons désormais dans le cadre d'une société qui a porté l'individu, le sujet au pinacle. La société devient un agrégat d'individus dont il faut réguler les relations pour gérer les conflits qui peuvent naître. Le développement des sciences sociales a joué un rôle important dans cette évolution et P. Legendre parle de management ou d'engineering social. Le travailleur social a détrôné le magistrat.

Cette nouvelle perception de la société modifie la façon dont nous percevons le rôle et la place de la loi. Le dispositif structurel dans lequel la loi était légitimée par un fondement extérieur qui lui donnait son caractère d'interdit disparaît désormais et elle n'apparaît plus que comme auto-institution permanente qui résulte des rapports sociaux. On perd ainsi de vue la transcendance nécessaire du système de lois et le caractère extérieur du Tiers qui en est le fondement. Une grande confusion risque de s'ensuivre et nous la percevons aujourd'hui dans les bouleversements de la filiation et les transformations apportées par la génétique. Nous constatons le même phénomène dans le fait qu'un certain nombre de jeunes entretiennent un rapport à la loi qui devient extrêmement flou. L'homme risque de jouer les apprentis sorciers alors que s'effon-

dreront les barrières qui étaient la condition nécessaire d'une vie en société.

Les enjeux sont de taille et les séismes qui ont bouleversé nos sociétés au vingtième siècle montrent la gravité de ces questions. Le fait que la loi devienne manipulable et au service des relations sociales ne risquent-elles pas en effet de déstabiliser profondément notre société ? Le développement des sciences humaines suffira-t-il à faire face à tous les bouleversements engendrés par le développement des nouvelles technologies et les nouveaux modes de vie ? L'inquiétude que manifeste Pierre Legendre est stimulante et ramène notre attention sur les conditions qui permettent à une société de se constituer comme telle.

Présenté par
Nicolas RENARD

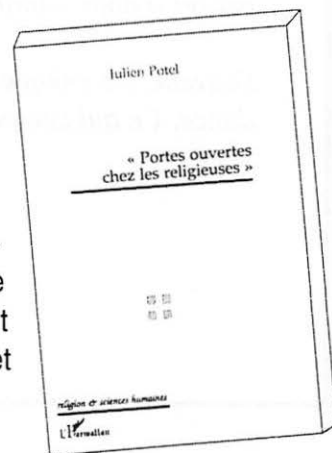
"Portes ouvertes chez les religieuses"

Propos d'un sociologue
Échos des médias

Julien POTEL

(Ed. L'Harmattan, 1999, 160 F.)

La galerie des portraits médiatiques nous donne deux figures phares : Sœur Emmanuelle et Mère Teresa. Julien Potel nous présente comment les religieuses poursuivent, aujourd'hui comme hier, leur présence dans la vie de la société sans oublier les plus pauvres. Ce livre nous montre comment ces femmes vivent dans l'Église et adaptent leur présence dans les mutations actuelles. Alors que le plus souvent elles ne sont plus en costume, il est intéressant de savoir ce qu'elles sont devenues au service du monde et de l'Église.



Avis

Amies et Amis de partout, bonjour.

Quand vous nous envoyez un chèque postal en règlement de votre abonnement, pensez à nous joindre rempli, le bulletin ci-contre.

Souvent, les chèques postaux ne nous envoient pas les talons de correspondance. Ce qui complique notre tâche pour savoir où vous adresser la revue.

Merci à vous.

Le Secrétariat de rédaction.